

FOOT LYON RHÔNE

DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE DE FOOTBALL

30, allée Pierre de Coubertin - 69007 LYON
Téléphone : 04 72 76 01 01 - Fax : 04 72 76 01 22
E-mail : district@lyon-rhone.fff.fr

PV N°463 DU JEUDI 26 DECEMBRE 2019

SÉVENNE – PATRICK COUDERCHER :
« Le FC SEVENNE, UNE FORMIDABLE RAISON D'ETRE HEUREUX... »

TOUR À TOUR DIRIGEANT SÉNIORS DU FC SÉVENNE, PUIS VICE PRÉSIDENT, CO-PRÉSIDENT ET PRÉSIDENT DEPUIS DEUX ANS, PHILIPPE COURDERCHER PARLE DE SON CLUB...



Philippe, peux-tu nous présenter le FC Sévenne que tu présides et nous en faire un petit historique ?

Le FC La Sévenne, qu'on appelle plus souvent le FC Sévenne, tire son nom de la rivière qui baigne les quatre communes de Chuzelles, Serpaize, Seyssuel et Villette de Vienne, sur lesquelles se trouvent nos installations. Fort de nos 350 licenciés environ, de la section Baby au Foot Loisir, nous fêterons en juin prochain les 20 ans du club. Ces dernières années, nous avons mis l'accent sur le football féminin avec nos équipes U15 F et U18 F, souvent en ententes, et nous travaillons activement sur la pérennisation de ces catégories. Nous avons aussi obtenu en 2018, le label Jeunes Espoirs de la FFF.

C'est quoi l'ADN de ton club?

L'ADN de notre club se lit parfaitement dans notre devise : le FC Sévenne, une formidable raison d'être heureux. Il est construit, pour une bonne partie, sur la formation de nos jeunes, de nos éducateurs, et de nos dirigeants afin qu'ils puissent inculquer aux joueurs les valeurs du football et du club : passion, engagement, respect, esprit d'équipe. La force de notre association repose sur l'ensemble de nos membres avec les qualités et les défauts de chacun, mais toujours dans le dialogue, la confiance et la convivialité. Je me dois de mettre en avant une spécifité de notre club : notre chaîne YouTube, FC Sévenne TV, dont très peu de clubs amateurs disposent. Nous souhaitons dans l'avenir mettre plus à profit cet outil de communication.

Dans un monde parfait et hors de toute contrainte, ça serait quoi le FC Sévenne idéal dans dix ans ? L'avenir de notre club passe par le développement du foot féminin et l'évolution au plus haut niveau du district de Lyon et du Rhône pour nos équipes de jeu à 11. Idéalement, nous souhaiterions que nos équipes fanions aussi bien masculine que féminine côtoient les championnats de la Ligue Auvergne Rhône Alpes.Un sujet primordial concerne nos installations et nos terrains à re-centraliser peut-être sur deux villages, pour pratiquer le football dans des conditions optimales. Je profite de cet entretien pour souhaiter à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année, au plaisir de se retrouver au bord des terrains en 2020.

Propos recueillis par Denis Dupont

Philippe COUDERCHER

Né le 3 aôut 1967 à Rive de Giers

Profession: responsable qualité opérationnelle transport STG

Parcours joueur (gardien de but): SC Grand Croix Lorette (42), FC Rhône Sud

Parcours éducateur-dirigeant : Saint-Maurice sur Dargoire (U10-U11), FC Rhône Sud (U19, seniors), FC Mornant



Le District de Lyon et du Rhône sera exceptionnellement fermé le mardi 31 décembre 2019 toute la journée. Prochain PV le jeudi 9 janvier 2020. Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.



PRESIDENCE

Tél **04 72 76 01 02 - 07 87 72 96 17** ameyer@lyon-rhone.fff.fr



COURRIERS

FC FRANCHEVILLE: merci pour ce courrier d'informations

ES GLEIZE : j'ai pris bonne note de votre lettre Monsieur le Président. J'ai demandé à lire le dossier complet de cette

affaire

District de Savoie : Vœux - Remerciements **Variétés Club de France** : Vœux - Remerciements

SECRETARIAT

Tél **04 72 76 01 03** secretariat@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 23 décembre 2019

Secrétaire Général : François LOPEZ

Secrétaire Général Adjoint : Serge GOURDAIN

Présent : Serge GOURDAIN



INFORMATIONS

Le Président Arsène MEYER sera joignable à l'adresse mail suivante : ameyer@lyon-rhone.fff.fr



ENCOURAGEMENTS

Le District de Lyon et du Rhône de Football souhaite le meilleur aux 2 clubs qui le représenteront au 32 emes de Finale de la Coupe de France.

F.BOURG EN BRESSE P contre OLYMPIQUE LYONNAIS

FC LIMONEST ST DIDIER contre LE PUY F.43 AUVERGNE

Les rencontres se jouent le samedi 4 et dimanche 5 janvier 2020 à vérifier sur le site de la FFF.

Le District de Lyon et du Rhône de Football souhaite le meilleur aux 4 clubs qui le représenteront au 32^{èmes} de Finale de la Coupe Gambardella Crédit Agricole.

OLYMPIQUE LYONNAIS contre F.BOURG EN BRESSE P

OULLINS C.A.S.C.O.L contre U.M.S MONTELIMAR

AS LYON DUCHERE contre R.C STRASBOURG

F.C. VENISSIEUX contre A.S.P.T.T DIJON

Les rencontres se jouent le dimanche 12 janvier 2020 à 14H30 à vérifier sur le site de la FFF.



INVITATIONS

F.C. LYON FOOTBALL:

Patrice REA Président du club **FC LYON FOOTBAL et son conseil d'administration** invite le District de Lyon et du Rhône de Football à leur cérémonie des vœux 2020 le <u>samedi 11 janvier 2020</u> au stade EBRARD 61 avenue Viviani 69008 Lyon à partir de 17h00. Le DLR vous remercie et sera représenté par : **Serge GOURDAIN** élu au CD et Secrétaire Général Adjoint du DLR

CROS Auvergne-Rhône-Alpes:

Christian LEVARLET Président du Comité Régional Olympique et Sportif Auvergne-Rhône-Alpes ainsi que les membres du conseil d'administration invite le District de Lyon et du Rhône de Football à leur cérémonie des vœux de cette nouvelle année 2020 le mercredi 22 janvier 2020 à 19h00 dans les locaux de Renault Lyon Sud 364 route de vienne 69200 Vénissieux. Le DLR vous remercie et sera représenté par : Serge GOURDAIN élu au CD et Secrétaire Général Adjoint du DLR et Joseph INZIRILLO élu au CD et Président de la Commission des Règlements.

TRESORERIE

Tél **04 72 76 01 04** tresorerie@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 23 décembre 2019

Présents: Franck BALLANDRAS, Michel BLANCHARD



RELEVES DE COMPTE N°2 SAISON 2019/2020

Les relevés de compte n°2 ont été envoyés à tous les Trésoriers de Club le 26 décembre 2019 et sont à régler au plus tard le **jeudi 9 janvier 2020.**

COMMISSION DES COUPES

Tél **04 72 76 01 29** coupe@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 23 décembre 2019

Présidente : Martine GRANOTTIER

Membres CD: Bernard COURRIER, Serge GOURDAIN, Eric AGUERO, Roland BROUAT

Membres : Alain BARBIER – Gilbert BENOIT – Gilbert BOUTEYRE — Daniel FUENTES – Maurice MOUROZ – Jean Michel GAY - PEYRAUD Pascal – TEDIM DA SILVA RIOS Noé – Sébastien MARTIN – GEREZ André – Jean Claude QUIOT **Absents excusés :** Daniel FUENTES - Gilbert BENOIT – Jean Michel GAY – André GEREZ – Sébastien MARTIN – Jean

Claude QUIOT

Tous les membres de la commission des coupes vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.



COUPES DE LYON ET DU RHONE SENIORS ET FEMININES

Tirage 16^{ème} de finale Coupe de Lyon et du Rhône séniors et féminines

Le tirage au sort des 16èmes de finale de la Coupe de Lyon et du Rhône est organisé au Crédit Agricole de Champagne au Mont d'Or le mardi 7 janvier 2020 à 18H30.

Les matchs se joueront le week-end du 18/19 janvier 2020.



INFORMATION CLUB

Le club de FC Vaulx en Velin a joué les 32^{ème} de finale sans porter les maillots de la Coupe offerts par les partenaires (PV 457). Aussi, le club est amendé de 60 €.

Le club du FC VAULX doit impérativement venir récupérer ses maillots au District de Lyon et du Rhône avant de jouer les 16èmes de finale sans quoi l'équipe ne jouera pas le match et sera mise en forfait. Nous rappelons que nos partenaires offrent les maillots et que la moindre des choses est de respecter leur engagement.



COMMISSION PREVENTION / SECURITE / ETHIQUE / MEDIATION

Tél **04 72 76 01 17** psem@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 23 décembre 2019

Président: François LOPEZ (absent) **Vice-Président**: Arsène MEYER (présent)

Secrétaire: Monique HABARY

Représentant des clubs et analyse des cartons : HERVE BAUDOUX

Membres du CD: Martine GRANOTTIER - Roland BROUAT - Farid DJEBAR - Saïd INTIDAM - Bernard BOISSET - Gilles

PORTEJOIE - Alain RODRIGUEZ - Serge GOURDAIN

Représentants des commissions : Sylvain RICHARD (Technique) - Thierry PESTRITTO (PAC), - Patrice ECHINARD

(Dispositif Etoile)



RAPPORT DELEGUES SURPRISE

- rencontre du 15/12/2019 GS CHASSE2/CHANDIEU HEYRIEUX en séniors D4 poule E : lu et noté
- rencontre du 15/12/2019 ET.S.TRINITE LYON/FC VAULX EN VELIN en U17 D1 rencontre qui s'est déroulée dans un bon état d'esprit
- rencontre du 14/12/2019 **ASVEL VILLEURB/SP CLUB DU GARON** en U20 D1 Nous avons pris bonne note de vos remarques
- rencontre du 15/12/2019 **AS RHODANIENNE2/LOSC2** en séniors D4 poule F rencontre qui s'est déroulée dans un bon état d'esprit
- rencontre du 14/12/2019 **FC FRANC LYONNAIS 2/ENT FONTAINE SATHONAY CAMP** en U17 D4 poule F Rien à signaler
- rencontre du 14/12/2019 LYON CHEMINOTS VAISE 1/CALUIRE SC1 en U17 D3 poule C Nous avons pris bonne note de vos remarques.
- rencontre du 21/12/2019 SC BIGARREAUX 1/SUD LYONNAIS en U17 D4 poule A Lu et noté
- rencontre du 21/12/2019 ENT.HTE BREVEN GIRAU3/FC RENEINS VAUXONNE en U15 D4 poule F Ne doivent être sur le banc de touche que les personnes inscrites sur la feuille de match ;
- rencontre du 21/12/2019 **CS VAULXNOIS 1/CASCOL OULLINS1** en séniors D3 poule D rencontre qui s'est déroulée dans un bon état d'esprit
- rencontre du 22/12/2019 **ST JEAN D'ARDIERES2/FC FRANC LYONNAIS** en U17 D2 poule B Pour le club de **St Jean d'ARDIERES**, le club doit respecter la feuille de route, assurer la protection derrière les abris, et ne doivent d'asseoir sur les bancs de touche que les personnes inscrites sur la feuille de match.
- rencontre du 22/12/2019 **GREZIEU LE MARCHE1/FOOT1** en séniors D2 poule A la rencontre s'est déroulée dans un bon état d'esprit
- rencontre **FC LAMURE POULE/AS BELLECOUR PERRACHE LYON** en séniors coupe de Lyon et du Rhône match parfaitement organisé par le club. Excellent comportement des 2 clubs.
- rencontre ST FORGEUX AS2/ PAYS DE L'ARBRESLE 2 en séniors D4 poule D bon comportement des 2 clubs
- rencontre USEL FOOT2/US LOIRE SUR RHONE1 en U15/D3 poule B rien à signaler



RAPPORT D'AUDITION

- Rencontre du 09/12/2019 **AS LYON DUCHERE/ST PRIEST** en U 13 Label A – Nous avons rencontré le club de l'AS DU-CHERE, ainsi que le club de l'AS ST PRIEST. La commission technique du District de Lyon et du Rhône contactera le club de **l'AS DUCHERE** pour calmer les ardeurs des entraîneurs et de l'entourage des supporters



FOOT LYON RHÔNE

PV 463 DU JEUDI 26 DECEMBRE 2019

COMMISSION DES REGLEMENTS

Tél **04 72 76 01 09** reglement@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 23 décembre 2019

Membres du Comité Directeur : INZIRILLO Joseph (Président) – BLANCHARD Michel - MORCILLO Christophe.

Membres représentants des clubs : PIEGAY Gérard - MARZOUKI Mahmoud - TOLAZZI André MONTERO Antoine - BALANDRAUD Jean-Luc - BORNE Sandrine - VASSIER Georges

Membres présents à la réunion : MONTERO Antoine – INZIRILLO Joseph – BLANCHARD Michel – BALANDRAUD Jean-Luc – VASSIER Georges – TOLAZZI André – PIEGAY Gérard



LA CR COMMUNIQUE AUX CLUBS ET AUX COMMISSIONS

RAPPELS: Si vous choisissez de transformer vos réserves en réclamation (confirmation de vos réserves) par courriel, vous êtes priés de respecter la procédure décrite ci-dessous. Les confirmations des réserves d'avant-match, les réclamations d'après-match et les évocations sont à envoyer à l'adresse électronique (courriel) du DLR et uniquement à l'adresse suivante : district@lyon-rhone.fff.fr. Si vous avez des précisions à apporter ou des demandes de renseignements sur les Règlements Sportifs, adressez vos courriels à l'adresse suivante (aucun renseignement ne sera donné les week-ends ou jour des rencontres et encore moins par téléphone) : reglement@lyon-rhone.fff.fr



INFORMATIONS AUX CLUBS

La CR rappelle que l'article 147 des RG de la FFF prescrit qu'une rencontre ne peut être homologuée avant le quinzième jour qui suit son déroulement. Cette homologation est de droit le trentième jour à minuit, si aucune instance la concernant n'est en cours et si aucune demande visant à ouvrir une procédure n'a été envoyée avant cette date. Par exception, une rencontre de coupe peut être homologuée avant le quinzième jour qui suit son déroulement.

La FMI propose plusieurs possibilités de réserves qui ne correspondent pas forcément au règlement du DLR. La fonction « autre » propose un texte libre à saisir manuellement.

Il est rappelé que les réserves inscrites dans la FMI sont des réserves fédérales et que certaines réserves ne sont pas totalement adaptées au District de Lyon et du Rhône de Football.

Pour les réserves du District non pré-remplies dans la FMI, les Clubs doivent utiliser la mention « Réserve autre sur équipe recevante » ou « Réserve autre sur équipe visiteuse » et établir la réserve eux-mêmes.

A compter de la saison 2018/2019, toutes réserves FMI ne correspondant pas à un grief visé par un article du DLR seront systématiquement rejetées. Réserves concernant les licences non actives : La CR ne pourra les traiter que lorsque la licence sera validée par la LAURA FOOT

MODIFICATION SAISON 2019 – 2020

Modification Article 10 Alinéa B-3

ARTICLE 10 - CONDITIONS DE DÉROULEMENT DES RENCONTRES - QUALIFICATIONS - LICENCES

- B-3. Ne peut participer à un match de compétition officielle d'une équipe inférieure, le joueur ou la joueuse qui est entré en jeu lors de la dernière rencontre officielle au sens de l'article 118 des règlements généraux de la FFF, disputée par l'une des équipes supérieures de son Club lorsque celle-ci ne joue pas un match officiel le même jour ou le lendemain (article 167.2 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football) étant précisé que cette règle s'applique, pour le District de Lyon et du Rhône de Football, aux matchs disputés le week-end (c'est-à-dire du vendredi au dimanche + les lundis fériés y compris Pentecôte.)
- B-4. Participation à plus d'une rencontre (voir article 151 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.
- F Joueur venant de l'étranger (voir article 106 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football)
- G- Participation au sein d'une association non membre de la FIFA (voir article 122 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football



FOOT LYON RHÔNE

PV 463 DU JEUDI 26 DECEMBRE 2019

B. ÉVOCATIONS

- 1. Même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :
- de participation d'un joueur non inscrit sur la feuille de match ;
- d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié
- d'acquisition d'un droit indu, par une infraction répétée aux règlements (notamment fraude d'identité*
- d'inscription sur la feuille de match d'un joueur venant de l'étranger et n'ayant pas fait l'objet d'une procédure de délivrance du Certificat International de Transfert ;
- d'infraction définie à l'article 207 des Règlements Généraux de la FFF.
- 2. Dans les cas ci-dessus,, la sanction est le match perdu.

Football diversifié – Futsal – Article inchangé pour la saison 2019-2020

ARTICLE 8 B - EQUIPES INFERIEURES : Dans tous les cas, les joueurs d'une équipe supérieure ayant participé à la dernière rencontre précédente de championnat ne pourront si celle-ci ne joue pas compléter les équipes inférieures.



RECEPTION - RECLAMATIONS D'AVANT MATCH

Affaire N° 52: Chaponnay- Marennes 2 - FC Grigny 1 - Seniors - D 1 - Poule B

Motif: Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 14/12/2019

Réserve confirmée par le club de Grigny par courriel.

Affaire N° 55 : Corbas FC 1 – Chassieu Décines FC 2 – U 17 – D 4 – Poule C

Motif: Joueurs en équipe supérieure - Rencontre du 14/12/2019

Réserve confirmée par le club de Corbas par courriel.

Affaire N° 56 : Domtac 2 – Neuville S/Saône 1 – U 15 – D 1 – Poule A Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 15/12/2019 Réserve confirmée par le club de Neuville S/Saône par courriel.



RECEPTION - RECLAMATIONS D'APRES MATCH

Affaire N° 54: ES St Priest 2 - Muroise Foot 2 - Seniors - D 4 - Poule E

Motif: Qualification joueurs – Rencontre du 15/12/2019 Réserve confirmée par le club de Muroise Foot par courriel.

Affaire N° 57: Eveil Lyon 1 - Anatolia 1 - Seniors - D 3 - Poule A

Motif: Modification résultat – Rencontre du 03/11/2019

Dossier transmis par la Commission d l'Arbitrage



EVOCATION

Affaire N° 53: JS Irigny 2 - Pays Viennois - Seniors - D 3 - Poule E

Motif: Joueurs susceptibles d'être suspendus – Rencontre du 15/12/2019

Evocation du club d'Irigny par courriel.

Le Club d'Irigny porte évocation sur la participation des joueurs suivant susceptibles d'être suspendus :

OZGUR Vetat licence n° 2598624214 suspendu 1 match ferme suite à 3 avertissements avec date d'effet 09/12/2019 BENCHENANE Charef licence n° 2548264512 suspendu 1 match ferme suite à 3 avertissements avec date d'effet le 09/12/2019.

La CR demande au club de Pays Viennois de bien vouloir lui indiquer le plus rapidement possible et avant le 06/01/2020 la façon dont les suspensions ont été purgés.



DECISIONS

Affaire N° 45: FC Corbas 1 - Co St Fons 1 - U 15 - D 3 - Poule B

Motif: Suspicion d'inversion de résultat sur feuille de match – Rencontre du 09/11/2019

Réserve du club de Co St fons par mail

Par mail du lundi 11/11/2019, le club du CO St Fons pose réclamation concernant le score inscrit sur la FMI par l'arbitre. La CR décide de convoquer les deux clubs et l'arbitre officiel à une audition le 16/12/2019 à 18H30. Sont présents, pour le FC Corbas

Mr FIORINI Maurice, Président - Mr BELACEL Medhi Dirigeant

Pour le CO St Fons

Mme CHOMEL Christelle - Mr BABO Jérémy dirigeant

Mr KARNACHI Youssef arbitre officiel est absent malgré des relances téléphoniques, ni rappels de sa part pouvant laisser envisager un cas d'empêchement pour force majeur.

L'audition des deux clubs s'est donc déroulée sans la présence de l'arbitre, élément clé de la réclamation.

Attendu qu'à la 25è minute de la seconde mi-temps, alors que le FC Corbas menait 2 buts à 1, l'arbitre autorise le changement de gardien Léo Clovis NUBAHIMANA par un joueur de champ, le gardien prenant la place de ce dernier.

Attendu qu'en 10 minutes le joueur Léo Clovis NUBAHIMANA marque 2 buts, le score devenant alors de 2 buts à 3 pour St Fons.

Attendu qu'un spectateur est intervenu après du banc de Corbas pour leur dire de porter une réserve sur le changement de maillot et viens invectiver le banc de St Fons en criant que le club perdrait sur tapis vert.

Attendu que l'arbitre siffle la fin du match à la 37è minute environ car l'équipe de St Fons lui aurait ordonné d'arrêter la rencontre.

Attendu qu'à ce moment le terrain est envahi par les spectateurs.

Attendu que le retour aux vestiaires se fait dans un climat tendu.

Attendu qu'au retour aux vestiaires, les deux clubs rencontrent l'arbitre pour savoir précisément pourquoi la rencontre a été arrêtée . L'arbitre aurait confirmé qu'il a arrêté le match sur demande d'un dirigeant de St Fons.

Attendu que ce dernier aurait déclaré « si c'est perdu sur tapis vert ce n'est pas la peine de continuer », sans intervenir sur le cours de la rencontre.

Attendu que le dirigeant de St Fons aurait fait pression sur l'arbitre pour perdre le match afin d'éviter un rapport suite à son altercation avec l'arbitre.

Attendu que les dirigeants de St Fons et Corbas ont signé tous les deux avec l'arbitre la feuille de match, indiquant à tort, que le match était gagné par le club de Corbas.

Attendu que la feuille de match est un véritable procès-verbal et il s'avère qu'elle a donc été falsifiée.

En conséquence de ces attendus, la CR décide de transmettre le dossier à la commission de discipline en raison des pressions exercées sur un jeune arbitre et la falsification de la feuille de match. En plus la CR décide d'infliger une amende 60 euros à Mr KARNACHI Youssef pour absence à l'audition sans justificatif.

Affaire N° 52: Chaponnay-Marennes 2 - FC Grigny 1 - Seniors - D 1 - Poule B

Motif: Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 14/12/2019

Réserve confirmée par le club de Grigny par courriel.

Après vérification des feuilles de matchs de l'équipe 1 de Chaponnay-Marennes (Seniors – R 3 – poule G), l'équipe 2 de ce club est en conformité avec l'article 10, alinéa B-3 des RS du DLR.

En conséquence, la CR confirme le résultat acquis sur le terrain.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football. (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).

Toutefois, pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée

Affaire N° 54 : ES St Priest 2 – Muroise Foot 2 – Seniors – D 4 – Poule E

Motif: Qualification joueurs – Rencontre du 15/12/2019

Réserve confirmée par le club de Muroise Foot par courriel.

En application de l'article 73 alinéa 1 des RG de la FFF, les joueurs U 18 peuvent pratiquer en Seniors.

En conséquence, la CR confirme le résultat acquis sur le terrain.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 07 jours

à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football. (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).

Toutefois, pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée

Affaire N° 55 : Corbas FC 1 - Chassieu Décines FC 2 - U 17 - D 4 - Poule C

Motif: Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 14/12/2019

Réserve confirmée par le club de Corbas par courriel

Après vérification du calendrier de l'équipe 1 de Chassieu Décines (U17 – D 2 – Poule A), cette équipe a joué le 14/12/2019 la rencontre Chassieu Décines 1 – Ent FCSO/Rhone Sud

La réserve et sa confirmation ne sont pas recevables.

En conséquence, la CR confirme le résultat acquis sur le terrain.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football. (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).

Toutefois, pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée

Affaire N° 56: Domtac 2 – Neuville S/Saône 1 – U 15 – D 1 – Poule A

Motif: Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 15/12/2019

Réserve confirmée par le club de Neuville S/Saône par courriel.

Après vérification des feuilles de matchs de l'équipe 1 de DOMTAC (U15 – R 1 – poule B) et d'équipe U 14 R 1 – poule B, l'équipe 2 de ce club est en conformité avec l'article 10, alinéa B-1/B-3 des RS du DLR.

En conséquence, la CR confirme le résultat acquis sur le terrain.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football. (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).

Toutefois, pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée

Affaire N° 57: Eveil Lyon 1 – Anatolia 1 – Seniors – D 3 – Poule A

Motif: Modification résultat – Rencontre du 03/11/2019

Dossier transmis par la Commission d l'Arbitrage

La commission des arbitres suite à l'audition en date du 02/12/2019 transmet le dossier à la commission des règlements.

Considérant que le match se termine sur le score de 2 à 1 en faveur de l'Eveil de Lyon.

Considérant que l'arbitre convoque les deux capitaines dans son vestiaire pour leur faire part de sa décision de changer le score pour dire que le résultat est de 2 à 2.

Considérant la loi 5 des règlements IFAB de l'arbitrage qui stipule que :

« L'arbitre ne peut changer une reprise de jeu après avoir réalisé qu'elle est incorrecte ou après avoir consulté un des autres arbitres, si le jeu a repris ou s'il a lui-même signalé la fin de la première ou de la seconde période (y compris de la prolongation) et a quitté le terrain ou encore que le match a été définitivement arrêté.

En conséquence, la CR du DLR dit qu'il y a lieu de retenir le score de 2 à 1 en faveur de l'équipe de l'Eveil de Lyon (3pts) match perdu au club de Anatolia (1pt)

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football. (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).

Toutefois, pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée

Le Président Joseph INZIRILLO Le Secrétaire Jean-Luc BALANDRAUD

COMMISSION DE DISCIPLINE

Tél **04 72 76 01 08** discipline@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 23 décembre 2019

Présents

Membres du comité directeur : Bernard BOISSET, président – Alain RODRIGUEZ

Membres indépendants: Lucien SINA, secrétaire –André QUENEL - Michel GUICHARD - Jean Marie SANCHEZ –Yannis LEMCHEMA - Patrick PRESTINI - représentant la Commission de l'arbitrage - Dervil ARGYRE, représentant l'Amicale des Educateurs.

La commission invite les expéditeurs de courriels utilisant à juste titre l'adresse officielle du district <u>«district@lyon-rhone.fff.fr»</u>) de mettre en copie la commission pour les affaires la concernant, à sa nouvelle adresse : <u>« discipline@lyon-rhone.fff.fr »</u>

Il appartient aux clubs de tenir informé chacun des intéressés des requêtes et décisions de la commission de discipline ainsi que des modalités pour un recours éventuel.



INFORMATIONS IMPORTANTES AUX ARBITRES

La commission de discipline rappelle aux arbitres : <u>que les cartons noirs, rapports d'après match, rapports sur des incidents</u> doivent impérativement être mentionnés sur la feuille annexe ousur les observations d'après match de la FMI, puis signés par l'arbitre et par les dirigeants des deux clubs, ceci pour éviter d'éventuelles convocations, notamment pour les dirigeants.

RAPPEL

Lorsqu'un joueur est exclu pour faute grossière, si le joueur victime de la faute est blessé et ne reprend pas part à la rencontre ou est évacué par les pompiers, il faut impérativement le mentionner dans le rapport.

La commission de discipline constate une recrudescence de non envoi de rapport suite aux exclusions, ces rapports sont très importants pour l'application des sanctions, ils doivent être envoyés dans les quarante huit heures suivant la rencontre, uniquement à cette adresse mail : <u>district@lyon-rhone.fff.fr</u>

La commission de discipline rappelle aux arbitres que le contrôle de l'identité des personnes présentes sur les bancs de touche doit être effectué avant la rencontre.



INFORMATIONS IMPORTANTES AUX CLUBS ET LICENCIES

Suite aux modifications des règlements et sanctions disciplinaires, une plate-forme concernant l'envoi de mails sécurisés et traçables, est utilisée pour l'envoi des convocations et des notifications des sanctions disciplinaires, les convocations et les notifications seront envoyées à l'adresse mail officielle du club concerné. Suivant la sanction, les notifications seront également envoyées à l'adresse mail du joueur concerné.

Les mails ainsi envoyés seront tracés, l'expéditeur aura automatiquement la confirmation de la réception de ce mail de la part du club ou du licencié concerné, en cas d'appel des décisions, ces derniers disposeront de sept jours à compter du lendemain de la date d'envoi du courrier électronique avec accusé de réception.

Cette procédure remplace la plupart des courriers recommandés avec accusé de réception, sauf pour les affaires les plus graves.

Suite aux modifications des règlements et sanctions disciplinaires, voir les nouveaux barèmes des sanctions disciplinaires dans l'annuaire 2018/2019 du DLR, de la page 138 à la page 144.





DEMANDE DE RAPPORT

<u>Match N°21445383 U17 D3 du 14/12/2019 FC POINT DU JOUR (509685) // US FORMANS ST DIDIER (517431)</u> CLUB: FC POINT DU JOUR 509685

Suite au rapport en sa possession, la commission demande au club du **POINT DU JOUR** de lui faire parvenir dans les plus brefs délais et au plus tard le **lundi 06/01/2020 à neuf heures**, un rapport sur les propos tenus par ses supporters pendant la rencontre, à l'encontre des joueurs de **l'US FORMANS**, et un rapport sur les incidents qui se sont produits après le coup de sifflet final.

NB : Sur demande préalable à la commission par les intéressés autorisés, il est possible de consulter les dossiers au siège du district et de solliciter une comparution. Cependant, toute requête inappropriée pourra être rejetée.

Cette notification est adressée directement à votre club. Vous avez l'obligation d'en informer les licenciés (es) intéressés (es), ou les personnes investies de l'autorité parentale si l'intéressé (e- s) est mineur (e-s).

B.BOISSET - Président

L. SINA - Secrétaire



CONVOCATIONS

Dispositions communes à toutes les convocations

Un nombre de plus en plus important de dirigeants et joueurs convoqués en audition sont absents.

Les justificatifs de ces absences sont, soit non fournis, soit peu crédibles.

Pour tout absent en audition qui n'aura pas fourni à la commission par mail ou courrier une attestation d'indisponibilité de l'employeur, ou un certificat médical dans les 48 heures précédent l'audition, sera amendé, comme prévu, de la somme de soixante euros.

Pour les affaires soumises à instruction ou celles pour lesquelles une audition est décidée, l'assujetti poursuivi est avisé, selon les modalités de l'article 3.2, 3.2.2et 3.3.2du présent règlement, de sa convocation devant l'organe disciplinaire de première instance, au minimum sept jours avant la date de la séance au cours de laquelle son cas sera examiné.

La convocation mentionne, outre les griefs retenus à l'encontre de l'assujetti, la possibilité

- de présenter des observations écrites préalablement à l'audience ;
- d'être assisté d'un interprète de son choix à ses frais ou d'un interprète choisi par l'instance concernée aux frais de celle-ci, dans le cas où il ne parle pas ou ne comprend pas suffisamment la langue française ;
- d'être assisté ou représenté par un conseil, un avocat ou un membre du club dont il dépend si l'assujetti est une personne physique ;
- de consulter l'intégralité du dossier avant la séance, dans les locaux des instances, aux dates et horaires fixés en accord avec les services de ces dernières ;
- de demander, quarante-huit heures au moins avant la réunion, à ce que soient entendues les personnes de son choix, dont les noms doivent être communiqués à l'organe disciplinaire de première instance.

Le président de l'organe disciplinaire de première instance peut refuser, par décision motivée, les demandes d'audition manifestement abusives.

L'organe disciplinaire de première instance peut entendre toute personne dont l'audition lui paraît utile. Si une telle audition est décidée, il doit en informer l'assujetti poursuivi avant la séance.

Le délai de sept jours mentionné au premier alinéa peut être réduit, en cas d'urgence, de circonstances tenant au bon déroulement des compétitions sportives ou de circonstances exceptionnelles, par décisioe minute de jeun du président de l'organe disciplinaire de première instance, à son initiative ou à la demande de l'instructeur ou de l'assujetti poursuivi.

En ce cas, la faculté de demander l'audition de personnes s'exerce sans condition de délai pourvu qu'il soit raisonnable.

En cas d'urgence, de circonstances tenant au bon déroulement des compétitions sportives ou de circonstances exceptionnelles, et sauf cas de force majeure, le report de l'affaire ne peut être demandé.

PV 463 DU JEUDI 26 DECEMBRE 2019

Dans les autres cas et sauf cas de force majeure, le report de l'affaire ne peut être demandé par l'assujetti, qu'une seule fois, quarante-huit heures au plus tard avant la date de la séance, pour un motif sérieux.

Le président de l'organe disciplinaire de première instance accorde ou non le report. En cas de refus, sa DECISION doit être motivée.

Il peut également décider de sa propre initiative de prononcer un report.

DOSSIER C33 SAISON 2019/2020 Comparation à Audition sans Instruction

Match N° 21856799 - Féminines D1 à 11 - Poule B - du 23/11/2019 - CALUIRE Filles 1968 / VAULX O.

Motif: Propos blessants Educateur et dirigeant

La Commission de Discipline du District de Lyon et du Rhône de Football,

Après étude des pièces versées au dossier, conformément aux dispositions de l'article3.3.4.2 du Règlement Disciplinaire, décide de convoquer devant la Commission, en séance qui se tiendra au siège du District de Lyon et du Rhône, 30 allée Pierre de Coubertin 69007 LYON le Mardi 14 janvier 2020 à 18h00

Arbitre officiel: RAVOT Serge

CLUB: CALUIRE FILLES 1968 - 790167

Président(e): DUFAURE DE LAJARTE Guilhem – ou son représentant

Délégué(s) du club : PATISSIER Eric et/ou BOISSY Magali

Dirigeant(s): CHAPELAIN Uristophe et BERNARD Fabrice - Présence obligatoire des 2 dirigeants

Toute personne convoquée doit être obligatoirement présente - munie de sa licence ou d'une pièce d'identité.

Comptant sur votre diligence pour l'information aux intéressés, obligation qui vous appartient.

B. BOISSET - Président

L. SINA -Secrétaire

DOSSIER C34 SAISON 2019/2020 Comparation à Audition sans Instruction

Match N° 22177779 - U17- Coupe de Lyon et du Rhône - du 23/11/2019 - AS DARDILLY / TASSIN UODL

Motif: Faute grossière

La Commission de Discipline du District de Lyon et du Rhône de Football,

Après étude des pièces versées au dossier, conformément aux dispositions de l'articles 3.3.4.2 du Règlement Disciplinaire, décide de convoquer devant la Commission, en séance qui se tiendra au siège du District de Lyon et du Rhône, 30 allée Pierre de Coubertin 69007 LYON le : Mardi 14 Janvier 2020 à 18h30

Arbitre officiel: MUNYAMPETA MANZI Alain Gilles – arbitre mineur devant être accompagné de son tuteur légal, ou de son représentant dument mandaté

CLUB: AS DARDILLY - 523203

Président(e): BULIN Cécile – ou son représentant

Délégué(s) du club : BULIN Cécile

Dirigeant(s): MARTINEZ Bruno et/ou ROMERO Juran

Joueur(s): N° 11 - BRIKI Elyes - Présence obligatoire, joueur mineur devant être accompagné de son tuteur légal,

ou de son représentant dument mandaté.

CLUB: TASSIN UODL - 504254

Président(e): GOUTTEFANGEAS Johan – ou son représentant

Dirigeant(s): DAHAN Jordan

Joueur(s): N° 1 - GASMI Karim - Présence obligatoire - joueur mineur devant être accompagné de son tuteur légal, ou de son représentant dument mandaté.

Toute personne convoquée doit être obligatoirement présente - munie de sa licence ou d'une pièce d'identité.

Comptant sur votre diligence pour l'information aux intéressés, obligation qui vous appartient.

B. BOISSET - Président

L. SINA - Secrétaire





DOSSIER C35 SAISON 2019/2020 Comparation à Audition sans Instruction

Match N° 21444977 - U17 - D2 - Poule A - du 30/11/2019 - CHASSIEU DECINES / FC VENISSIEUX

Motif: Comportement illicite dirigeant

La Commission de Discipline du District de Lyon et du Rhône de Football,

Après étude des pièces versées au dossier, conformément aux dispositions de l'articles **3.3.4.2** du Règlement Disciplinaire, décide de convoquer devant la Commission, en séance qui se tiendra au siège du District de Lyon et du Rhône, 30 allée Pierre de Coubertin 69007 LYON le **Mardi 14 Janvier 2020 à 19h00**

Arbitre officiel: MAAROUFI Salman

CLUB: CHASSIEU DECINES - 550008

Président(e): ARCHIMBAUD Bernard – ou son représentant

Délégué(s) du club : LECHALIER J.Philippe

Assistant bénévole : VIOLA David Dirigeant(s) : DIAZ Damien

CLUB: FC VENISSIEUX - 582739

Président(e): CHAIX J. Pierre – ou son représentant

Dirigeant(s): BENSAID Noureddine

Joueur : n° 2 ESSAKHI Ayoub – Présence obligatoire –joueur mineur devant être accompagné de son tuteur légal, ou

de son représentant dument mandaté.

Toute personne convoquée doit être obligatoirement présente - munie de sa licence ou d'une pièce d'identité.

Comptant sur votre diligence pour l'information aux intéressés, obligation qui vous appartient.

B. BOISSET - Président

L. SINA -Secrétaire

COMMISSION D'APPEL

Tél **04 72 76 01 16** appel@lyon-rhone.fff.fr



INFORMATIONS

<u>ABSENCES A AUDITION</u>: Un nombre de plus en plus important de dirigeants, joueurs ou corps arbitral convoqués en audition sont absents. Les justificatifs de ces absences sont soit non fournis soit peu crédibles.

Pour tout absent à audition et qui n'aura pas fourni des attestations d'indisponibilité, soit de l'employeur, soit médicales, le club se verra amendé de la somme prévue, soit 60 €.

<u>APRES AUDITIONS</u>: Dans un souci d'information, la Commission d'Appel pourra, suivant les cas, dans la rubrique « Décisions » du P.V. du District ou de Footclubs, informer les clubs de ses décisions.

Ces décisions ne seront pas susceptibles d'appel tant que les délibérés ne seront pas parus sous forme de notification par voie de P.V. du District ou sur Footclubs.

Pour des raisons administratives, les demandes d'appel effectuées par mail doivent être envoyées à l'adresse du District de Lyon et du Rhône (district@lyon-rhone.fff.fr).





AFFAIRE DISCIPLINAIRE - ABSENCE

Réunion du 03 Décembre 2019

DOSSIER N° AD 5

APPEL DU CLUB F. C. DU FRANC LYONNAIS ET DU COMITÉ DIRECTEUR DU DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE CONTRE

UNE DÉCISION DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE

DATE DE PUBLICATION : 14 Novembre 2019 - P.V. N° 457 DATE DU MATCH : 06/11/2019 - MATCH N° : 21445070

CATÉGORIE: U17 - D2 - POULE B

CLUBS: F. C. DU FRANC LYONNAIS 1 (551420) / U.S. VAULX EN VELIN 1 (529291) MOTIF: Contestation de la décision de 1ère instance - Sanction d'un joueur

Le Club F. C. DU FRANC LYONNAIS est amendé de la somme de 60 € (Soixante Euros) pour absence à audition (justificatif non fourni dans les délais) de :

M. Kevin CHEHU

Le Club U.S. VAULX EN VELIN est amendé de la somme de 300 € (Trois-cents Euros) pour absence à audition (justificatif non fourni dans les délais) de :

M. Adam FARES

M. Fakihidine BACAR

M. Naim MOHAMMEDI

M. Younes BOUKEFOUS

M. Zakaria KARAMA

Copie: Trésorier du District de Lyon et du Rhône

Le Président Le Secrétaire C. NOVENT D. HAMON



AFFAIRE REGLEMENTAIRE - COMPLEMENT

Réunion du 16 Décembre 2019

DOSSIER N° AR 5

APPEL DU CLUB A. BESSENAY C. CONTRE UNE DÉCISION DE LA COMMISSION DES RÈGLEMENTS

DATE DE PUBLICATION : 21 Novembre 2019 - P.V. N° 458
DATE DU MATCH : 10/11/2019 - MATCH N° : 21460413

CATÉGORIE: SÉNIORS - D4 - POULE C

CLUBS : A.S. MONTROTTIER ALBIGNY 1 (525542) / A. BESSENAY C. 1 (513175) MOTIF : Contestation de la décision de 1ère instance - Joueur non qualifié

Suite à la décision prise le 16 décembre (P.V. N°462 du 19 décembre), il est nécessaire de rajouter :

Match perdu par pénalité (0pt) au club de A. BESSENAY C., reporte le gain du match au club de A.S. MONTROTTIER AL-BIGNY (3pts) sur le score de 0 à 1.

Le Président Le Secrétaire C. NOVENT D. HAMON

COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Tél **04 72 76 01 13** arbitrage@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 23 décembre 2019

Président: Laurent CHABAUD

Membres: Thierry BOLZE, Amadeu DO REGO, Mohamed AROUS, Christophe BOULON, Samir BOUKABENE, Bilal LAIMENE, Jean Luc COMACLE, Sami CHAOUCH, Roger ANDRE, Corentin BREURE, Gérard GRANJON, Moussa TALL, Edouard MARTIN DA JUSTA, Michel GREGEOIS, Karim BOUGATEF, Olivier LANDY, Guillaume

CIMIER et Yves THOUILLEUX CTDA: Jean Claude LEFRANC



PREAMBULE

La Commission de l'Arbitrage souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à tous les arbitres, observateurs et accompagnateurs.

<u>Carnet bleu</u>: La Commission a appris que notre collègue et ami trésorier de la CDA, Sami CHAOUCH, est l'heureux papa depuis samedi 21 décembre d'un petit garçon prénommé Ismail. Chaleureuses félicitations à Sami et son épouse et nous souhaitons la bienvenue à Ismail.

<u>Consignes et rappels aux arbitres</u>: Il est rappelé aux arbitres que <u>les indemnités de match et de déplacement sont à la charge des clubs jusqu'au quart de finale de la Coupe du Lyon et du Rhône</u>. Le défraiement sera à la charge du district à partir des quarts de finale.



RECEPTION DES COURRIERS ET COURRIELS

Courriers des arbitres:

ABDI Kamel: Reçu transmis à M. CHAOUCH ASDRUBAL Ludovic: Reçu transmis à M. CHAOUCH BENHARRAT Lazhar: courrier pris en compte

Courriers des clubs:

FEYZIN C. BELLE ET.: Courrier traité par M. LEFRANC

F. C. DU FRANC LYONNAIS: Demande traitée par M. LEFRANC

FUTSAL COTIERE DE L'AIN : Demande prise en compte EL.S. DE GLEIZE : Demande transmise au désignateur



CONVOCATIONS

Convocation arbitre devant la commission de l'arbitrage :

Laure DAG : Vous êtes convoquée devant les membres de la Commission de l'Arbitrage, le lundi 6 janvier 2020 à 18h00 au siège du DLR.

Convocation à audition suite à réserve technique - réserve technique No 4 :

Rencontre n°21446396/51640.1, U15 D2 disputée le 07/12/2019 entre MOINS et ST QUENTIN FALLAVIER.

Convocation au siège du District de Lyon et du Rhône de Football, à la Commission de l'Arbitrage, en séance du LUNDI 6 janvier 2020 à 18H30, les personnes suivantes :

MR Boualem BAALI, arbitre officiel de la rencontre

Puis, pour chacun des clubs de MOINS et ST QUENTIN FALLAVIER, messieurs :

Les Dirigeants : Abderrahim HACHIM et Kamel AGOUNE

Les arbitres assistants : Grégory DAGUANNO et Ludovic CACALY



SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 JANVIER 2020:

Stage arbitres D1 – Lieu : Ferme Jean Recorbet – Lac des Sapins - Cublize

Lundi 12 JANVIER 2020:

Réunion plénière de mi saison. Présence indispensable de tous les membres de la commission

DIMANCHE 19 JANVIER 2020:

Assemblée Générale JAD U15 mi- saison (présence obligatoire) – siège DLR (9h00/12h00) Assemblée Générale JAD U17 mi- saison (présence obligatoire) – siège DLR (14h30/18h00)



INFORMATIONS UNAF LYON ET RHONE

Pour rester informés sur nos manifestations, ayez toujours le réflexe www.lesiffletdugone.com.

Articles à lire en ce moment sur notre site web www.lesiffletdugone.com:

Black Friday de ESC

JÉRÉMIE ... 1ERE EN LIGUE 1 ... VERY NICE

Espace Sport Côtière: Nouveaux tarifs 2019-2020

Adhésion UNAF 2019/2020

Calendrier des représentations et rassemblements UNAF jusqu'en fin de saison :

Vendredi 20 déc : Arbre de Noël à la mairie de Lyon 8ème: Plus d'informations prochainement

4 janvier 2020 : Galette des sages

17-19 janvier 2020 : Week-end ski. Le mailing a été fait à destination de tous les adhérents, inscriptions en cours,

acompte 50 € par personne.

Soirée dansante : samedi 22 février

22 au 24 mai : Congrès UNAF St Brieuc.Les inscriptions sont en cours car le trajet s'effectuant en avion il faut que

chacun réserve individuellement, mais surtout rapidement son billet afin d'obtenir le meilleur tarif possible.

29 mai 2019 : AG élective Rhône

13 juin 2019 : AG élective SR AURA dans le Rhône

Adhésion UNAF 2019-2020 :

Nous n'avons toujours pas procédé à l'augmentation du tarif de la cotisation UNAF cette saison, c'est la preuve que votre Amicale sait gérer correctement son budget de fonctionnement et ceci malgré toutes les activités qu'elle organise pour ses sympathisants.

Pour adhérer ou renouveler ton engagement à l'UNAF, il est encore temps (mais sans tarder) de régler ta cotisation pour cette saison 2019-2020.

Cette cotisation c'est le prix à payer pour ne pas être seul dans sa fonction d'arbitre et pour être aidé à faire face aux difficultés de la vie arbitrale : 46 € pour un adulte, 33€ pour un jeune.

Tu peux régler ta cotisation, au choix soit par chèque bancaire soit par carte bancaire en ligne sur notre site web. Tu trouveras également sur notre site web http://www.lesiffletdugone.com/?p=2497 l'accès au formulaire électronique ou au formulaire papier. Un reçu de paiement te sera délivré sur simple demande.

Services de proximité offerts à nos adhérents :

Si vous êtes malheureusement victime d'une tentative d'agression ou d'une agression sur un terrain, dans votre fonction d'arbitre officiel, menaces, coups..., vous devez solliciter au plus tôt l'un des deux Délégués Juridiques Départemental de votre Amicale (DJD).

Contactez Guillaume LIONNET au 06 83 75 66 42 ou Sahbi CHEKIR au 06.73.67.11.85

Cette démarche est impérative afin que vous puissiez être accompagné et soutenu dans cette épreuve: dépôt de plainte, rédaction de vos rapports, assistance psychologique éventuelle, ...

Nos 2 experts sont également à votre disposition pour vous assister pour toute convocation au District et pour vous aider dans la rédaction de vos rapports.



COMMISSION SPORTIVE ET DES COMPETITIONS

Tél **04 72 76 01 05** sportive@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 23 décembre 2019

Président : Bernard COURRIER.

Membres: Alain BARBIER, Maurice MOURROZ, René TOREND, Jean-Michel JASTRZAB, Christophe MELINON, Lakhdar

TOUATI.

Absents excusés: Jean-Michel JASTRZAB.

Contacts téléphoniques : Bernard COURRIER 06 78 73 69 47



MESSAGE TRES IMPORTANT A L'ATTENTION DE TOUS LES CLUBS

<u>Attention</u>, désormais seules les demandes de modifications de matches effectuées par FOOTCLUBS sont prises en compte.

<u>Zone rouge</u>: A compter du Lundi 23 Décembre 2019 à 16 h, nous entrons dans la zone rouge pour les rencontres du 27,28 et 29 Décembre 2019. Vous ne pouvez faire aucun changement d'heure et de date de rencontre.

Zone orange: Nous entrons dans la zone orange, à compter du Lundi 23 Décembre 2019 à 16 h jusqu'au Lundi 30 Décembre 2019 à 16 h pour toutes les rencontres prévues les 03,04 et 05 Janvier 2020. Vous pouvez modifier la date et l'heure à condition d'avoir l'accord de votre adversaire.

Zone verte: Vous êtes en zone verte pour les rencontres prévues, à partir du 10,11 et 12 Janvier 2020.

INFORMATION : A compter de ce jour, toutes les modifications de matches effectuées en zone verte, et respectant les horaires légaux, seront <u>automatiquement homologuées par la Commission Sportive</u>.



PRESERVATION DE TERRAIN

Nous vous rappelons que, en référence à l'article 18 des règlements sportifs du District du Rhône, Les Clubs ont la possibilité de donner une priorité à un terrain pour leur équipe première, qu'elle soit de niveau District, Ligue ou Fédéral ; le même type de priorité pourra être donné pour les équipes de Jeunes jouant en Ligue ou en Fédération. Ce terrain sera prioritaire pour l'équipe en question et préservé spécialement en cas d'intempéries.

La fiche de demande d'attestation de préservation de terrain est à votre disposition sur le site du DLR (A télécharger / Documents Sportive et Compétitions / Fiche de Préservation de terrain).

Les clubs intéressés par une telle disposition doivent faire parvenir cette demande à la commission Sportive le plus rapidement possible.



FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

En cas de non fonctionnement de la FMI, une feuille de match papier doit être établie :

SENIORS D4, poule E: Match n° 21460690 du 08/12/19: Muroise Foot 2 // Am. S. Toussieu 1 SENIORS D4, poule F: Match n° 21460826 du 08/12/19: FC Point Du Jour 2 // FC Grigny 2

VETERANS, poule E: Match n° 21982687 du 06/12/19: AS Des Buers Villeurbanne 5 // ASA Villeurbanne 5

VETERANS, poule F: Match n° 21982820 du 06/12/19: AS Craponne 5 // FC Point Du Jour 5

U20 D2, poule A : Match n° 21443924 du 07/12/19 : FC Sainte Foy Lès Lyon 1 // FC De Limonest 1 $\,$

U20 D3, poule A Niveau 1 : Match n° 22199872 du 07/12/19 : CBE Feyzin 1 // Sud Lyonnais F 2013 1

U17 D3, poule B : Match n° 21445378 du 07/12/19 : Ent. Denice-Limas 1 // Sud Azergues Foot 1

U17 D4, poule E Niveau 2 : Match n° 22198455 du 08/12/19 : Ent. S. Frontonas Chamagnieu 1 // ASA Villeurbanne 1

U15 D2, poule B: Match n° 21446531 du 07/12/19: FC Lyon Football 3 // Ent. Haute Azergues 1

U15 D3, poule A: Match n° 21447983 du 07/12/19: FC Vaulx En Velin 3 // CS Neuvillois 2





U15 D4, poule F Niveau 2: Match n° 22197894 du 07/12/19: FC Reneins Vauxonne 2 // FC De Limonest 2 U15 D4, poule I Niveau 2: Match n° 22198063 du 08/12/19: FC Point Du Jour 2 // FC Saint Cyr Au Mont d'Or 2

Les équipes recevantes des rencontres suivantes sont amendées de 20 Euros :

SENIORS Féminines D1 à 8, poule A : Match n° 21944654 du 30/11/19 : FC Pontcharra St L. 2 // Sud Azergues Foot 1

U15 D4, poule B Niveau 1: Match n° 22197666 du 30/11/19: Ent. Haut Beaujolais 1 // Et. S. Lierguoise 2

SENIORS D4, poule B : Match n° 21461081 du 01/12/19 : Eveil De Lyon 2 // AS De Dardilly 1 SENIORS D4, poule E : Match n° 21460685 du 01/12/19 : AS Saint Priest 2 // La Verpilliere 2 U17 D4, poule E Niveau 2 : Match n° 22198452 du 01/12/19 : ASA Villeurbanne 1 // JS Irigny 2

2ème rappel - Feuilles de matches à faire parvenir au District avant application de l'article 22.1 des règlements page 120 de l'annuaire :

VETERANS, poule E: Match n° 21982673 du 15/11/19: AS Université Lyon 5 // FC Lyon Football 5 U17 D4, poule E Niveau 2: Match n° 22198449 du 16/11/19: ES Saint Priest 1 // ASA Villeurbanne 1 Pratique FUTSAL U15, poule B: Match n° 22066358 du 17/11/19: A. Futsal De Vaulx E 2 // FC Chavanoz 1



FORFAITS

RAPPEL : Tout Mail adressé à la Commission sportive et des compétitions doit être envoyé via <u>l'Adresse mail officiel</u> <u>du club</u> et doit comporter les mêmes informations que ci-dessous :

- U17 D3, poule A: Match n° 21445234 du 18/12/19: O. St. Quentinois Fallavier 1 // Am. S. Toussieu 1 Forfait de Am. S. Toussieu
- SENIORS Féminines D1 à 11, poule C : Match n° 21856823 du 22/12/19 : US Millery Vourles 1 // Sud Lyonnais F 2013 2 Forfait de US Millery Vourles



HOMOLOGATIONS DE TOURNOIS

523647 ELAN SPORTIF DE GLEIZE – U9 le 05/01/20 552157 FC PAYS DE L'ARBRESLE – U7 le 11/01/20 U9 le 12/01/20 563791 HAUTS LYONNAIS – U13 le 04/01/20 549484 US MILLERY VOURLES – U11 le 11/01/20 U9 le 12/01/20 U13 le 19/01/20 516290 AS DIEMOZ – U8 U9 U6 U7 le 18/01/20 U10 U11 U12 U13 le 19/01/20 528363 AS VILLEFONTAINE – U10 U11 le 11/01/20 U12 U13 le 12/01/20 U8 U9 le 26/01/20

COMMISSION FEMININE

Tél 04 72 76 01 10

feminine@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 23 décembre 2019

Présents: Mme CHAUVOT. Mr CATHELAND.

Excusée: Mme VERGUET, DI RIENZO, GILBERTAS, PLATROZ.

La commission vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année



FEMININES SENIORS D1 A 11

2^{ème} Ph<u>ase</u>

Poule Accession

Chazay d'Azergues 2 Villefranche Fc 1 Caluire F.Filles 1968 2 Vaulx Olympique 1

Lyon Football Fc 1

Feyzin C.B.E. 1 ou Chaponnay Marennes 1 Muroise Foot 1

Poule A

Fc Lamure Poule 1 Chaponnay Marennes 1 ou Feyzin C.B.E. 1

Ev.S. Genas Azieu 2

El. S. De Gleizé 1

Sud Lyonnais F 2013 2

Poule B

Chassieu Décines F.C. 2

Savigny F.C. 1

O. St Genis Laval 1 F.C. Bords de Saône 2

La Giraudière 1

A.S. St Martin en Haut 2

Poule C

St Pierre Mineurs 1

A.S. Chandieu Heyrieux 1

U.S. Millery Vourles 1

Usel Foot 1

U.S. Des Monts 1

S.C. Bron Terraillon Perle 1

Dates des rencontres aller/retour de la deuxième Phase

1^{er} Journée: 02/02/2020, 2^{ème} Journée: 09/02/202, 3^{ème} journée: 16/02/2020, 4^{ème} journée: 15/03/2020, 5^{ème} journée : 22/03/2020, 6^{ème} journée : 29/03/2020, 7^{ème} journée : 19/04/2020, 8^{ème} journée : 26/04/2020, 9^{ème} journée : 03/05/2020, 10^{ème} journée : 17/05/2020.

PREPARATION DE LA 2^{ème} PHASE A SENIORS A 11

La philosophie est de proposer deux niveaux de pratique adaptés et une pyramide cohérente avec la création d'une D1F et d'une D2F pour la saison 2020-2021

Déroulement de la 2ème phase :

Poule D1 F « Accession » avec 6 équipes (10 journées avec match aller / retour)

Constitution : les deux premiers de chaque poule à l'issu de la 1ère phase

Rappel : le 1er jouera le barrage interdistricts en juin 2020 s'il est en règle avec les obligations (voir règlements sportifs annuaire du district). En 2020-2021 : les 6 ou 5 équipes joueront en D1F

Poule D1F poule A: avec 6 équipes (10 journées avec match aller / retour)

Constitution de la poule : 3ème poule A / 3ème poule C/4ème poule B/5ème poule A/5ème poule C/6ème poule B

Poule D1F poule B: avec 6 équipes (10 journées avec match aller / retour)

Constitution de la poule : 3ème poule B / 4ème poule A / 4ème poule C / 5ème poule B / 6ème poule A / 6ème poule C Les 2 premiers de la poule A et B joueront en D1F en 2020 2021 + éventuellement le meilleur 3ème si l'équipe monte en R2F



Poule D1F poule C : avec 6 équipes (10 journées avec match aller / retour)

Constitution de la poule : 7ème poule A / 7ème poule B / 7ème poule C / 8ème poule B / 8^{ème} poule C/ S.C. Bron Terraillon Perle 1



FEMININES SENIORS D1 A 8

Poule A

Match n° Montrottier A 1-Stade Amplepuisien 1 du 16/11/2019 est reporté par la commission féminine au 12/01/2020 **Pays de l'Arbresle**

Match n° 21944665 MDA Foot 1- Pays de l'Arbresle 1 du 14/12/2019 est reporté par la commission féminine au 19/12/2019 à 15H00. (Coupe Vial pour le club Pays de l'Arbresle).

Poule B

St Alban de Roche

Match n° 21944577 St Alban Sp 1-Eveil de Lyon 2 du 17/11/2019 est reporté par la commission féminine au 12/01/2020 à 10H00.

Match n° 21944589 St Alban p- 1-C.S. Vaulxois du 30/11/2019 est reporté au 19/01/2020

Colombier Satolas

Match n° 21944575 Colombier Satolas Fc 1-E.F. Couzon Rive Droite du 17/11/2019 est reporté par la commission féminine au 12/01/2020 à 10H00.

O.St Quentinois Fal.

Match n° 21944578 O. St Quentinois Fal. 1-F.C. Gerland du 17/11/2019 est reporté par la commission féminine au 12/01/2020 à 10H00.

C.S. Vaulxois

Match n° 21944579 C.S. Vaulxois 1-Oullins Casc. 1 du 17/11/2019 est reporté par la commission féminine au 12/01/2019 à 10H00.

2^{ème} Phase

Poule A

Hte Brevenne-Grézieu le Marché 1

Pays de l'arbresle 1 F.C. Point du Jour 1

MDA Foot 1

F.C. Pontcharra St Loup 2 Stade Amplepuisien 1 Sud Azergues Foot 1 E.F. Couzon/Rive Droite 1

Colombier Satolas Fc 1 Chaponnay Marennes 2

Eveil de Lyon 2 Manissieux As 1

Exempt

Poule B

A.S. Dardilly 1 Lyon Duchère 1

O. St Quentinois Fallavier 1

F.C. Gerland Lyon 1

Fc Reneins Vauxonne 1

Craponne As 1 Montrottier A1 C.S. Vaulxois 1

St Alban de Roche SP 1

Rhône Sud Fc 1 Oullins Cascol 1 Lyon Football FC 2 F.C. Ste Foy Les Lyon 1

Dates des Rencontres

Poule A: 02 février 2020, 09 février 2020, 16 février 2020, 15 mars 2020, 22 mars 2020, 29 mars 2020, 05 avril 2020, 19 avril 2020, 10 mai 2020, 17 mai 2020, 07 juin 2020

Poule B : 26 janvier 2020, 02 février 2020, 09 février 2020, 16 février 2020, 15 mars 2020, 22 mars 2020, 29 mars 2020, 05 avril 2020, 19 avril 2020, 26 avril 2020, 10 mai 2020, 17 mai 2020, 07 juin 2020.



FEMININES U18 D1 A 11

F.C. De Limonest

Match n° 21969556 FC Limonest St Didier 1-Essor Bresse Saone 1 du 16/11/2019 est reporté au 19/01/2020 à 16H00.





FEMININES U18 D1 A8

Poule A

Fcso69

Match n° 22006422 Fcso69 1-Pays Viennois 1 du 16/11/2019 est reporté par la commission féminine au 21/12/2019 à **14H00 stade Camille Abily.**

Poule A Poule B Poule C

Sevenne F.C. 1 Cotière Meximieux Villieu 1 MDA Foot 1 Fc Sud Ouest 69 1 C.S. Lagnieu 1 C.S. Meginand 1 U.S. Millery Vourles 1 Meyzieu 1 Eveil de Lyon Fem. 1 Odenas Charentay St Lager 1 Vaulx Olympique 1 Craponne As 1 E.F. Rive Droite/Couzon 1 Villefranche Fc 1 F.C. Pays Viennois 1 Lyon Duchère 1 Exempt O. St Genis Laval 1

Dates Des rencontres

Poule A : 01 février 2020, 08 février 2020, 15 février 2020, 14 mars 2020, 21 mars 2020, 28 mars 2020, 04 avril 2020, 18 avril 2020, 10 mai 2020, 17 mai 2020.



FEMININES U15 D1 A 8

2^{ème} Phase

Poule A		Poule E	3		Poule C	
Lyon Football Fc 1	Veniss	sieux Fc	2	F.C	. Ste Foy Les Lyon 1	
Craponne As 1		Ent. Sev	venne/Fcso 6	9 1	Eveil de lyon 1	
Sud Lyonnais Football 20	13 1	O. St G	enis Laval 1	U.S	6. Millery Vourles 1	
A.S. St Martin En Haut 1		Ecully A	\s 1	Cra	aponne As 2	
Ent. Féminine Saône Bea	ujolais	1 F	c De Limones	st 1	Lyon Duchère 1	
Villefranche Fc 1		F.C. Bo	rds de Saône	1	MDA Foot 1	
F.C. Pontcharra St Loup 1		Caluire	F.Filles 1968	1	Vaulx en Velin F	C 1
Chazay d'Azergues F.C. 1		Usel Fo	ot 1	Vill	lefranche Fc 2	
St Priest As 1		Venissi	eux Fc 1		Caluire Filles Foo	ot 2
Chassieu Décines F.C 1		F.C. Ge	rland Lyon 1		A.S. Savigny F.C.	1
Asvel Villeurbanne F 1		U.S.M.	Pierre Benite	1		
Exempt		Exempt				

Dates des Rencontres

Poule A&B: 25 janvier 2020, 1er février 2020, 08 février 2020, 15 février 2020, 14 mars 2020, 21 mars 2020, 28 mars 2020, 19 avril 2020, 09 mai 2020, 16 mai 2020, 06 juin 2020.

Poule C : 25 janvier 2020, 1er février 2020, 08 février 2020, 15 février 2020, 14 mars 2020, 21 mars 2020, 28mars 2020, 18 avril 2020, 09 mai 2020, 16 mai 2020,

Finale départementale du Festival U13F samedi 5 avril



INFORMATIONS PRATIQUES U13F

Lors de l'AG féminine de début de saison, nous avions évoqué l'expérimentation d'une pratique U13 entre équipes féminines engagées (sur la principe du volontariat) lors de la 2^{ème} phase.

Votre club a reçu un mail le 23 décembre, vous devez impérativement répondre à ce mail <u>avant le 6 janvier</u> Pratique sera ouverte aux filles nées en 2007, 2008 (possibilité de surclasser 3 filles nées en 2009)



COUPE DE LYON ET DU RHONE (VIAL)

Le tirage aura lieu le 07 janvier au siège du Crédit Agricole à Champagne au Mt d'Or à 18H30 Perdant match n°6 Eveil de Lyon 2 contre perdant match n°11 Fc Lamure Poule 1 ou Feyzin CBE se jouera le 26/01/2020 à 14H30.



FOOT LYON RHÔNE

PV 463 DU JEUDI 26 DECEMBRE 2019

Perdant match n°4 Stade Amplepuisien 1 contre perdant match n°9 A. S. St Martin en Haut 2 Se jouera le 19 janvier 2020 à 14H30

Perdant match n°7 El. S. De Gleizé contre perdant match n°10 F.C. Bords de Saône 2. Se jouera le 12 janvier 2020 à 14H30.

Rappel: Aucune joueuse ayant participé à plus de cinq rencontres en championnat ou régional ne pourra participer à la coupe de Lyon et du Rhône. Pas de prolongations, tirs au but direct.

Les indemnités d'arbitrage sont à la charge des deux clubs.

Planning:, Attention changement de date pour les 8^{ème} de finale le 08/03/2020,

¼ finale le 05/04/2020, ½ finale le 10/05/2020, Finale le 14/06/2020.



COUPE DE LYON ET DU RHONE FUTSAL FEMININE

U15 le Samedi 18/01/2020 à Grenay. Clubs inscrits : Lyon Duchère, U.S. Municipal Pierre Benite, F.C. Bords de Saône, Sud Lyonnais F 2013, UGA Décines, Vénissieux Fc, O. St Genis Laval, Villefranche, FCL, Meyzieu, Saint Priest, MDA. **COMPLET**

U18 le samedi 18/01/2020 à St Quentin Fallavier ou le Dimanche 19/01/2020 à Grenay. Clubs inscrits : Vaulx Olympique, F.C. Bords de Saône, Odenas Charentay Sla, Sud Lyonnais F 2013, Vénissieux Fc, S.C.B.T.P, FCL, Ste Foy Les Lyon, Meyzieu, Saint Priest. **COMPLET.**

Seniors le dimanche 19/01/2020 à St Quentin Fallavier. Clubs inscrits : Simandres, Feyzin C.B.E., O. St Genis Laval, Vaulx Olympique, Couzon G.O.S, F.C. Bords de Saône, S.C.B.T.P, FCL, Ste Foy les Lyon, Chaponnay Marennes, USEL Foot, MDA. COMPLET.

COMMISSION FUTSAL

Tél **04 72 76 01 07** futsal@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 23 décembre 2019

Président et membre du Comité Directeur : M. Roland BROUAT

Membres de la commission : M. Lionel POIRIER, M. Bernard LACHAPELLE, M. Jacques ROS, Mme Roselyne ROS.Melle Annie ROS, M. Alexandre SIMONETTI.

La commission souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à tous les clubs.



INFORMATIONS IMPORTANTES

Zone rouge : à compter du Lundi 23 Décembre les rencontres des 27, 28 et 29 Décembre sont en zone rouge. Vous ne pouvez faire aucun changement d'heure et de date de rencontre, sauf accord explicite de la commission.

<u>ATTENTION</u> : toutes demandes de modifications en zone rouge seront refusées par la commission si justificatif de non disponibilité de la salle non fournie par la mairie.

Zone orange : les rencontres des 03, 04 et 05 Janvier 2019 sont en zone orange.

Zone verte : vous êtes en zone verte à compter du 17 Janvier 2020



COURRIERS RECUS

Les courriers concernant le FUTSAL doivent être adressés par mail à cette commission : futsal@lyon-rhône.fff.fr

France FUTSAL RILLIEUX : le match contre FUTSAL COTIERES AIN du 19 Janvier se jouera à 15H00



2EME PHASE CHAMPIONNAT D4

12 JANVIER 2020 – 19 JANVIER 2020 – 26 JANVIER 2020 – 02 FEVRIER 2020 – 16 FEVRIER 2020 – 01 MARS 2020 – 08 MARS 2020 – 15 MARS 2020 – 29 MARS 2020 03 AVRIL 2020 – 26 AVRIL 2020 – 03 MAI 2020 – 17 MAI 2020 – 24 MAI 2020

<u>Poule A</u>: VAULX UNITED – MEYZIEU – MIONS – MORNANT 3 – CCDSV 2 –LYON 6 2 (meilleur 3^{ème}) - GIVORS Les trois premiers de la poule accèdent en D3

<u>Poule B</u>: AS SOURDS VAULX EN VELIN – NOUVELLE GENERATION 2 – MOULIN A VENT 2 – CIVRIEUX 3 – MARTEL CALUIRE 4 – - OULLINS 2 (meilleur $5^{\text{ème}}$) - FUTSAL VAULX 4 (meilleur $5^{\text{ème}}$)

Les deux premiers de la poule accèdent en D3

<u>Poule C</u>: VAUGNERAY 2 – SUD AZERGUES 4 – FUTSAL MONT D'OR 5 – MORNANT 4 – MUROISE 2 – UGA DECINES – CALUIRE FC 3

Le premier de la poule accède en D3

Le club de FC CALUIRE n'ayant pas participé à la première phase, repêché, ne peut accéder en catégorie supérieure En cas d'empêchement d'accession, en poules B et C, le 4^{ème} de poule A serait repêché

Ensuite le 3^{ème} de la poule B serait repêché Enfin le 2^{ème} de la poule C serait repêché



INFORMATIONS COUPES

Rectificatif : les finales des coupes de LYON et du Rhône U18, SENIORS et coupe de l'Avenir auront lieu le Dimanche 03 Mai 2020 au gymnase MONFRAY à FAREINS

10 H 30 : coupe de l'Avenir

13 H 30 : coupe U18

15 H 30 : coupe de LYON et du Rhône seniors

De ce fait, la journée de championnat concernant les quatre finalistes prévue ce jour là est reportée au 10 Mai

COUPE DE LYON ET DU RHONE Jeunes et Féminines

TOUT FORFAIT OU DESISTEMENT SERA AMENDE DE LA SOMME DE 90 €, PAGE 49 DE L'ANNUAIRE DLR, TARIF 2019 – 2020 (Forfait)

Les clubs qui n'auraient pas reçu le déroulement des journées, merci d'appeler M. Roland BROUAT 06.70.48.82.91

U13

Samedi 11 janvier à Grenay

<u>Poule A</u>: FC Vaulx – Bellecour – Ste Foy les Lyon – Futsal Mont d'Or – Val d'Amby Poule B: Venissieux – Duchère – Patronage Laïque – Pierre Bénite – Moulin à Vent

Début du plateau à 8h30 - Durée des rencontres 10 Mn

Dimanche 12 janvier à Grenay

Poule A: Buers - Olympique de Vaulx - Croix-Rousse - Chavanoz - Condrieu

Poule B: UGA - Villeurbanne U - Trinité - Civrieux - Martel Caluire

Début du plateau à 8h30 - Durée des rencontres 10 Mn

Les deux équipes vainqueurs des plateaux se retrouveront le dimanche 19/1 à 13 heures à Grenay pour disputer (2X15mn) la finale de la coupe de Lyon et du rhône.

U15

Dimanche 12 janvier à Irigny

Poule A: CROIX ROUSSE – FUTSAL MONT D'OR – SATHONAY – PATRONAGE LAÏQUE

<u>Poule B</u>: Grenay – O. Vaulx – Ste Foy les Lyon – Trinité Poule C: Ozon – UGA – Civrieux – Bords de Saône

Poule D: Martel caluire - Vénissieux - Chavanoz - Moulin à vent

Début du tournoi à 8h30 - Durée des rencontres 10 Mn

U15 Féminines

Samedi 18 janvier à Grenay

<u>Poule A</u>: UGA – Duchère – Sud Lyonnais – Pierre Bénite – Villefranche – MDA Poule B: Meyzieu – Venissieux – St Priest – FCL – St Genis – Bords de Saône

Début du Tournoi à 8h30 - Durée des rencontres 10 Mn

U18 Féminines

Dimanche 19 janvier à Grenay

Poule A: O. Vaulx - Meyzieu - Bords de Saône - FCL - Bron

Poule B: St Priest - Venissieux - Sud Lyonnais - O. Charentais - Ste Foy les Lyon

Début du Tournoi à 8h30 - Durée des rencontres 10 Mn

A 13 heures : Finale de la coupe de Lyon et du Rhône U13

Seniors Fémines

Dimanche 19 janvier à St Quentin Fallavier

<u>Poule A</u>: Feyzin – O. Vaulx – SCBTP – Couzon – MDA – Ste Foy les Lyon

Poule B: USEL – Simandres – Bords de Saône – St Genis Laval – FCL – Chaponnay

Début du Tournoi à 8h30 - Durée des rencontres 10 Mn



CHAMPIONNAT JEUNES

Reçu courrier de FUTSAL VILLEURBANNE : dossier transmis à la Commission de Discipline pour suites à donner.

Réunion de Mi saison – le mardi 7 janvier à 18h30 au District de Lyon et du Rhône

GROUPEMENT BREVENNE

Tél **04 78 45 57 56** brevenne@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 23 décembre 2019

Présents: Denis Contamin, Farid Ben Farah, Christian Collet, Hadi Laribi, Marc Bayet, François Potier, Yohann Escoffier, Christophe Laval

Les permanences du Groupement Brévenne se déroulent le mardi de 18h30 à 19h30 à : Maison des Associations - Groupement Brévenne, 1 rue Louis Martel – 2^e étage, 69630 CHAPONOST -

Tel: 04-78-45-57-56 Mails: brevenne@lyon-rhone.fff.fr et brevenne@lyon-rhone.fff.fr et brevenne@lyon-rhone.fff.fr et brevenne-pdt@lyon-rhone.fff.fr et brevenne-pdt@lyon



PRESIDENT

Marc BAYET

Le Groupement Brévenne vous souhaite de passer d'excellentes Fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous pour la prochaine permanence qui se tiendra le **mardi 7 Janvier 2020.**



COMMISSION U7

Christophe LAVAL et Yohann ESCOFFIER (stagiaire)

Festi-animation U7

Samedi 14 mars 2020 : 1 festi-animation (appel à la candidature)

Samedi 28 mars 2020 : 2 festi-animations, l'un à GREZIEU LE MARCHE, l'autre au FC SUD OUEST 69





COMMISSION U9

Denis CONTAMIN

Feuilles de bilan ou d'effectifs manquants

Merci de transmettre les documents manquants par mail ou par courrier de toute urgence.

Plateaux du 14 Décembre

GREZIEU LE MARCHE: manque feuilles de bilan et d'effectifs de votre plateau 8



COMMISSION U13

Hadi LARIBI et Christian COLLET

Feuilles de match manquantes

Journée 5 reportée : Poule E SAINT GENIS LAVAL 5 – LA GIRAUDIERE 1 joué le 21/12

Festival U13

Les équipes qualifiées pour la finale départementale du 4 Avril sont CRAPONNE, HAUTE BREVENNE et STE FOY LES LYON

Coupe Brévenne

Les équipes qualifiées pour le 4° tour du 4 Avril sont : FRANCHEVILLE 1, US DES MONTS 1, ST MARTIN EN HAUT 1, STE FOY LES LYON 2, HAUTS LYONNAIS 1, ST GENIS LAVAL 2, TREVES 4 VENTS 1, ST GENIS LAVAL 4, GREZIEU LE MARCHE 1, MEGINAND 1, SOUCIEU EN JARREST 1, RHONE SUD 1

<u>Inter-Groupements</u>: Suite aux résultats des poules A et B, les quatre équipes qualifiées pour l'Inter-Groupement sur la deuxième phase sont : HAUTE BREVENNE 1, FRANCHEVILLE 1, HAUTS LYONNAIS 1 et SAINT GENIS LAVAL 1



COMMISSION COUPE A 11

Marc BAYET

Informations importantes

Les prochains tours de Coupes se dérouleront les 18 et 19 Janvier. Tous les clubs concernés sont cordialement invités à assister au tirage qui sera effectué le mardi 7 Janvier 2020 à 19h00 au siège du Groupement.

Les prévisions des tours suivants sont : 22 et 23 Février, 28 et 29 Mars, 18 et 19 Avril

Les finales Seniors se dérouleront le 7 Juin à Saint Pierre la Palud

Les finales Jeunes se dérouleront le 14 Juin à Mornant

Les équipes Seniors SAINT MARTIN EN HAUT 1, GREZIEU LE MARCHE 1 et SAINT PIERRE LA PALUD 1 étant qualifiées pour les 16° de finale de la Coupe DLR ne peuvent plus participer aux Coupes de Groupement.

18 équipes en Coupe Ballandras

HAUTE BREVENNE 1, FRANCHEVILLE 1 et 2, VAL LYONNAIS 2, GREZIEU LE MARCHE 2, MILLERY VOURLES 3, SAVIGNY 1, CHAPONOST 2, PAYS ARBRESLE 2, AS MALVAL 1, CRAPONNE 2, BRIGNAIS 1, GRIGNY 1 et 2, SOURCIEUX 1, RHONE SUD 1, US DES MONTS 1, MONTROTTIER ALBIGNY 1

19 équipes inscrites en Coupe Monts du Lyonnais

Les équipes MONTROTTIER ALBIGNY 1, GREZIEU MARCHE 2 et AS MALVAL 1 sont toujours qualifiées en Coupe Ballandras.

FRANCHEVILLE 3, ST PIERRE MINEURS 2, BRIGNAIS 2, CHAPONOST 3, SAVIGNY 2, ST MARTIN EN HAUT 2, LA GIRAU-DIERE 1 et 2, GREZIEU VARENNE 1, GREZIEU MARCHE 3, ST JULIEN/BIBOST 1, VILLECHENEVE 1, GIVORS 2, RHONE SUD 2, RONTALON 1, USDM 2

Coupe Brévenne U17

Les équipes STE FOY LYON 1, MILLERY VOURLES 2, BIGARREAUX 1, HAUTE BREVENNE 1 et FC SUD OUEST 69/RHONE SUD 1 étant qualifiées pour les 16° de finale de la Coupe DLR ne peuvent plus participer à la Coupe de Groupement.



13 équipes sont donc inscrites : FRANCHEVILLE 1, ST PIERRE/SAVIGNY 1, CRAPONNE 1, SC GARON 2, STE FOY LYON 2, TREVES 1, GREZIEU VARENNE 1, GIVORS 1, PAYS ARBRESLE 1, HAUTS LYONNAIS/GREZIEU 1 et 2, FCSO69/RHONE SUD 2, US DES MONTS 1

Coupe Brévenne U15

Les équipes STE FOY LYON 1, TREVES 4 VENTS 1, FCPA/BULLY 1 et HAUTS LYONNAIS 1 étant qualifiées pour les 16° de finale de la Coupe DLR ne peuvent plus participer à la Coupe de Groupement.

21 équipes sont donc inscrites : FRANCHEVILLE 1, CASCOL 3, CRAPONNE 1, ST MARTIN HAUT 1, ST GENIS LAVAL 3, STE FOY LYON 2 et 3, SC GARON 2 et 3, GREZIEU VARENNE 1 et 2, GREZIEU MARCHE 1, GIVORS 1, RHONE SUD 1, MILLERY/VOURLES 3 et 4, BIGARREAUX 1, HAUTE BREVENNE/GIRAUDIERE 1, MEGINAND 1, FCSO69 1, US DES MONTS 1

GROUPEMENT SAONE METROPOLE

Tél **04 78 98 04 55** saonemetropole@lyon-rhone.fff.fr

Présents : ALBEROLA Jean Jacques, COUSIGNE Jean Pierre, MARTINEZ Jean, NOYERIE Patrick, POINT Jean Philippe, POULARD Gabriel



SECRETARIAT

Annuaires du DLR

Les clubs suivants : FC VAULX – LYON CROIX ROUSSE – PORTUGAIS DE VAULX – VETERANS DARDILLY – RIVE DROITE sont priés de venir retirer leur annuaire au groupement le lundi de leur choix.



COMMISSION COUPE SENIORS M - PACARD

Tour de cadrage le dimanche 19 janvier 2020 à 14H30

FRANC LYONNAIS 1 – T**A**SSIN 1 BORDS DE SAONE 3 – FONTAINES 1 POINT DU JOUR 1 – PORTUGAIS DE VAULX 1



COMMISSION COUPE U17 J. LARGE

Tour de cadrage le dimanche 19 janvier 2020 à 10H00

ST CYR 1 – FC CROIX ROUSSIEN 1 LYON CROIX ROUSSE 2 – ENTENTE CSR/FCRD 1



COMMISSION COUPE U15 C. LARIVIERE

Tour de cadrage le samedi 18 janvier 2020 à 15H00

LYON CROIX ROUSSE 2 – EVEIL DE LYON 1

NEUVILLE 2 – US VAULX 1

CHEMINOTS DE VAISE 1 – FC VAULX 3

US FORMANS 1 – NEUVILLE 3

FRANC LYONNAIS 2 – OL.SATHONAY 2

LOSC 1 – ECULLY 1

FC CROIX ROUSSIEN 2 – CHAMPAGNE 1

BORDS DE SAONE 1 - UODL TASSIN 2



COMMISSION U13

Championnat

Feuilles de matches non parvenues au groupement

Journée du 7 décembre 2019

Poule D: DARDILLY 1 -OL. VAULX 2

Poule E: LYON DUCHERE 3 – CALUIRE SC 2
Poule H: LYON DUCHERE 4 – EVEIL DE LYON 8

Poule I: FC VAULX 5 - FC LIMONEST 3

Coupe ANAYA

Feuilles de matches non parvenues au groupement

Journée du 30 novembre 2019

Plateau N°9 organisé par FONTAINES



COMMISSION U11

Championnat

Feuilles de matches non parvenues au groupement

Journée du 7 décembre 2019 : Poule C : Plateau C503 organisé par DARDILLY 1

<u>Nota</u>: Les clubs qui désirent engager ou retirer des équipes pour la 3^{ème} phase doivent nous le faire savoir le plus rapidement possible.



COMMISSION U9

Feuilles de festifoots non parvenues au groupement

Journée du 14 décembre 2019 : N°9 festifoot organisé par EVEIL DE LYON

Compte-Rendu des festifoots

Samedi 16 novembre 2019

FC VAULX : RAS DARDILLY : RAS LOSC : RAS

TASSIN: Mangue feuille d'effectif de NEUVILLE

CHAMPAGNE: RAS

CHEMINOTS DE VAISE : RAS POINT DU JOUR : RAS

RILLIEUX: RAS

Les plateaux de l'US FORMANS, BORDS DE SAONE, MONTANAY, RIVE DROITE et GENAY n'ont pu se dérouler suite à

une météo très peu clémente. Samedi 30 novembre 2019

DARDILLY: Manque feuille d'effectif de l'EVEIL DE LYON et LIMONEST

RIVE DROITE: Manque feuille d'effectif de TASSIN

REYRIEUX: RAS

FRANC LYONNAIS: RAS

US VAULX : RAS MONTANAY : RAS

CHEMINOTS DE VAISE : Manque feuille d'effectif de LIMONEST

FC VAULX: RAS

BORDS DE SAONE : RAS

MENIVAL: RAS EVEIL DE LYON: RAS US FORMANS: RAS

LOSC: Manque feuille d'effectif de ST CYR

Samedi 14 décembre 2019

TASSIN: RAS

LYON CROIX ROUSSE: RAS ECULLY: Absence OL.VAULX



OL.SATHONAY: Absence OL.LYONNAIS

FC CROIX ROUSSIEN: RAS

MENIVAL: Manque feuille d'effectif LIMONEST **LYON DUCHERE**: Manque feuille d'effectif FC VAULX

OL.VAULX: EVEIL DE LYON absent **EVEIL DE LYON**: Non parvenue

RILLIEUX : Manque feuille d'effectif de FONTAINES

FRANC LYONNAIS: RAS

US VAULX : Manque feuille d'effectif de RIVE DROITE

LOSC: RAS

POINT DU JOUR: RAS

GROUPEMENT VALLEE DU RHONE

Tél **04 72 76 01 09** valleedurhone@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 24 décembre 2019

Adresse : Groupement Vallée du Rhône (District de Lyon et du Rhône), 30 Allée Pierre de Coubertin, 69007 LYON Mail : valleedurhone@lyon-rhone.fff.fr Tel : 04 72 76 01 09 uniquement le mardi de 17 H 00 à 19 H 00

Membres : E. MONTEIL – M. FOREST – B. CAPOGROSSI – E CHAMOT – JJ. ETCHEVERRY -- O. MONTEIL – A. MONTEIL – J.EXBRAYAT

Courrier – Email : reçu de Chaponnay/Marennes et Rhodanienne catégorie U11 un message concernant le plateau du 07/12/2019 à Sevenne je souhaiterai un rapport de chacun d'entre vous sur ce qui s'est passé ce jour là

Plateau n° 12 Sevenne – Rhodanienne

Reçu de Chaponnay/Marennes - Pays Viennois (anonyme)



PRESIDENCE

Evelyne Monteil: 06 30 34 70 70 Mail: valleedurhone-pdt@lyon-rhone.fff.fr..

Les permanences du groupement reprendront le 21/01/2020 Les membres du groupement vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année

La première partie de saison arrive à son terme, si vous voulez apporter des modifications dans le nombre de vos équipes merci de nous le faire savoir avant le mois de janvier

Les clubs ci-dessous sont priés de nous présenter les licences des joueurs suivants

Chasse: U13 Belhoceine S. – Amine – Mohamed – Youssef – Yassin – Walib ces derniers joueurs n'ont pas de nom de

famille ????

Val d'Amby: U13 Gomes Liam

Pusignan: U7 Ammollo Gianni – Ouled El Gharbia Issam – Château Camille



COMMISSION COUPES

Olivier Monteil: 06 29 39 15 37

Les finales de coupe à 11 auront lieu le samedi 06/06/20 nous recherchons un club pour nous accueillir merci de faire vos propositions 2 terrains à 11 sont nécessaires le matin, et 1 l'après midi

Coupe U15 et U17 et senior : Tirage effectué par Arsène Meyer et Farid Djebbar



Brassages

Coupe U15 : Se joueront le 18 janvier 2020 à 15 h 30

La Rhodanienne 1 – Usel 1

La Verpilliere 1 – Ent. Frontonas/Colombier 1

Cheminot 1 – Chaponnay 3

Vx Milieu/St Alban 1 - Entente St Priest 1

Chasse 1 - Moins 2

Coupe U 17 : Se joueront le 19 janvier à 10 h 00

St Quentin Fallavier 2 - Toussieu 1

Pays Viennois 1 – Manissieux 1 se jouera le 12/01/2020 à 10 h 00

Corbas 1 - Villefontaine 1

Coupe Senior : Se joueront le 19 janvier à 14 h 30

Frontonas 1 – La Verpilliere 1 se jouera le jeudi 16/01/2020 à 20 h 00

Pays Viennois 1 – Corbas 1 se jouera le 12/01/2020 à 14 h 30

Pusignan 1 - Manissieux 1

Pt de Chéruy 2 - Entente St Priest 1

Coupe U13 Vallée du Rhône

Olivier Monteil: 06 29 39 15 37

Prochain tour coupe Vallée du Rhône aura lieu le 04 avril le tirage se fera début février 2020

Sont qualifiés pour le prochain tour du 04 avril 2020 : Pont de Chéruy 1 – ASSP 2 et 3 et 4 – Ozon 1 – Sevenne 1 – Rhodanienne 1 – Manissieux 1 – Genas 2 – Villefontaine 2 – Corbas 1 – Sud Lyonnais 1et 2 – Entente 2 – Moins 1 Vaulx Milieu 1



COMMISSION U13

Jean Jacques Etcheverry: 06 50 33 66 44

DANS LES CATEGORIES U11 ET U13 L'AUTO-ARBITRAGE N'EST PAS AUTORISE MERCI DE FAIRE LE NECESSAIRE POUR ORGANISER LES PLATEAUX DANS DE BONNES CONDITIONS

La première partie de saison arrive à son terme, si vous voulez apporter des modifications dans le nombre de vos équipes merci de nous le faire savoir avant le mois de janvier

Attention vous pouvez avoir de jeunes arbitres officiels de désignés faites leur bon accueil prévoyez de quoi régler l'arbitre

Feuilles de match non parvenues

<u>Le 23/11/2019</u>: Poule D : Muroise – Colombier 07/12/2019 : Poule B : Manissieux – Moins

Poule D : Colombier – Pays Viennois

Poule F: Usvj - Sud Lyonnais

Si non parvenue le lundi 23 décembre 2019 le club recevant sera amendé



COMMISSION U11

Michel Forest: 04 78 73 90 27 - 06 19 64 10 37

FEUILLES DE PLATEAUX MANQUANTES :

Journée 8 du 23-11 : OK

Journée 9 du 30-11 : AS Manissieux (2 plateaux) – SC La Revolée. Journée 10 du 07-12 : AS Manissieux – FC Chaponnay/Marennes –

FC Colombier US Villette d'Anthon.





COMMISSION U9

Jérôme Exbrayat 06 68 02 28 26 Responsable terrain

Michel Forest: 04 78 73 90 27 - 06 19 64 10 37 Désignation festifoot

Courrier-messagerie: RAS



COMMISSION U7

Éric Chamot : 06 58 55 24 57 Responsable terrain et désignations.

Feuilles de match manquantes :

Journée du 07 décembre 2019 : U.S. Val d'Amby Janneyrias – Entente St Priest : nous n'avons pas reçu les feuilles de plateaux.



AMENDES ADMINISTRATIVES

FRAIS DE DELEGATIONS

Club :	500340	S.O. PONT DE CHERUY CHAVANOZ			
Dossier :	19116130	du 17/12/2019 Seniors D4/ Phase Unique	Poule E	21460696	15/12/2019
Personne:		TRE - TRESORERIE			
Motif:	10	Feuille incomplete	Date d'effet	Date de fin Fin récidiv	e Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète	16/12/2019	16/12/2019	8,00€
				Total :	8,00€

Club :	504445	C.S. VERPILLIERE			
Dossier :	19116132	du 17/12/2019 Seniors D4/ Phase Unique	Poule E	21460699	15/12/2019
Personne :		TRE - TRESORERIE			
Motif:	10	Feuille incomplete	Date d'effet	Date de fin Fin récidiv	e Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète	16/12/2019	16/12/2019	8,00€
				Total :	8,00€

Club :	514696	J.S. IRIGNY			
Dossier :	19116086	du 17/12/2019 Seniors D3/ Phase Unique	Poule E	21443533	15/12/2019
Personne :		TRE - TRESORERIE			
Motif:	131	Absence Délégué sur feuille de match	Date d'effet	Date de fin Fin récidi	ve Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match	16/12/2019	16/12/2019	13,00€

Club :	514865	U.S. VAL D'AMBY HIERES S/AMBY					
Dossier :	19117459	du 19/12/2019 U15 D4/ Phase 2		Poule A N	iveau 1 2219	7620	15/12/2019
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif:	15	1er Forfait		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	e Montant
Décision :	15	1er Forfait		16/12/2019	16/12/2019)	47,00€
						Total :	47,00€

516822	C.S. OZON ST SYMPHORIEN			
19116495	du 17/12/2019 U17 D4/ Phase 2		Poule E Niveau 2 22198460	15/12/2019
		TRE - TRESORERIE		
145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		Date d'effet Date de fin Fin récid	ive Montan
145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		16/12/2019 16/12/2019	20,00€
				20.00€
	19116495	19116495 du 17/12/2019 U17 D4/ Phase 2 145 Non ou mauvaise utilisation de la FMI	19116495 du 17/12/2019 U17 D4/ Phase 2 TRE - TRESORERIE 145 Non ou mauvaise utilisation de la FMI	19116495 du 17/12/2019 U17 D4/ Phase 2 Poule E Niveau 2 22198460 TRE - TRESORERIE 145 Non ou mauvaise utilisation de la FMI Date d'effet Date de fin Fin récid

Club :	517782	F.C. ST ROMAIN DE POPEY			
Dossier :	19116153	du 17/12/2019 Seniors D5/ Phase Unique	Poule C	22000767	15/12/2019
Personne :		TRE - TRESORE	RIE		
Motif:	131	Absence Délégué sur feuille de match	Date d'effet	Date de fin Fin récidiv	e Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match	16/12/2019	16/12/2019	26,00€
				Total :	26,00€

13,00€

Total :

Club :	518907	O. ST QUENTINOIS FALLAVIER			
Dossier :	19116840	du 18/12/2019 Feminines Seniors D1 A 8/ Phase 1	Poule B	21944601	15/12/2019
Personne :		TRE - TRESORERIE			
Motif:	131	Absence Délégué sur feuille de match	Date d'effet	Date de fin Fin récidiv	e Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match	16/12/2019	16/12/2019	26,00€
				Total :	26,00€

Club :	518951	F.C. DU ROULE MULATIERE			
Dossier :	19116516	du 17/12/2019 U15 D4/ Phase 2		Poule C Niveau 1 22197733	14/12/2019
Personne :			TRE - TRESORERIE		
Motif:	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		Date d'effet Date de fin Fin récidiv	ve Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		16/12/2019 16/12/2019	20,00€
				Total :	20.00€

Club :	519026	SAVIGNY FOOTBALL CLUB			
Dossier :	19116496	du 17/12/2019 Coupe Vial Feminine/ Phase Unique	Poule Unique	22196123	15/12/2019
Personne :		TRE - TRESORERIE			
Motif:	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	Date d'effet Date	de fin Fin récidiv	re Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	16/12/2019 16/1	2/2019	20,00€

Total :	20,00€
	·

Club :	519579	A.S. ST MARTIN EN HAUT			
Dossier :	19117616	du 19/12/2019 Feminines U15 D1 A 8/ Phase 1	Poule A	22007872	14/12/2019
Personne :		TRE - TRESORERIE			
Motif:	10	Feuille incomplete	Date d'effet	Date de fin Fin récidive	e Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète	16/12/2019	16/12/2019	8,00€
				Total :	8,00€

Club :	521545	A.S.AM. CLOCHEMERLE VAUX BEAUJOL			
Dossier :	19116149	du 17/12/2019 Seniors D5/ Phase Unique	Poule A	22000587	15/12/2019
Personne :		TRE - TRESORERIE			
Motif:	10	Feuille incomplete	Date d'effet	Date de fin Fin récidive	e Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète	16/12/2019	16/12/2019	8,00€
1				Total :	8.00€

Club :	522795	F.C. TERNAY			
Dossier :	19116497	du 17/12/2019 Seniors D5/ Phase Unique	Poule D	22000856	15/12/2019
Personne :		TRE - TRESORERIE			
Motif:	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	Date d'effet	Date de fin Fin récidive	e Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	16/12/2019	16/12/2019	20,00€
				Total :	20,00€

Club :	522883	MUROISE F. ST BONNET DE MURE			
Dossier :	19117496	du 19/12/2019 Futsal D2/ Phase Unique	Poule Unique	21456947	15/12/2019
Personne :		TRE - TRESORERIE			
Motif:	10	Feuille incomplete	Date d'effet Date	de fin Fin récidiv	ve Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète	16/12/2019 16/1	2/2019	8,00€
				Total :	8,00€

Club :	523483	A.S. DE MONTCHAT LYON					
Dossier :	19116498	du 17/12/2019 U15 D1/ Phase Unique		Poule B	2144	6269	14/12/2019
Personne :		1	TRE - TRESORERIE				
Motif:	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	. Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		16/12/2019	16/12/2019		20,00€
,							
						Total :	20,00€

Club :	523650	F. C. LIMONEST SAINT DIDIER AU N	ONT D'OR				
Dossier :	19116499	du 17/12/2019 U15 D4/ Phase 2		Poule F N	iveau 2 2219	97901	14/12/2019
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif:	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	e Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		16/12/2019	16/12/2019	9	20,00€
Dossier:	19116854	du 18/12/2019 U20 D2/ Phase Unique	9	Poule A	2144	13930	14/12/2019
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif:	131	Absence Délégué sur feuille de match		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	e Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match		16/12/2019	16/12/2019	Ð	13,00€

Dossier: 19117462 du 19/12/2019 Seniors D5/ Phase Unique Poule C 22000765 15 Personne: TRE - TRESORERIE Motif: 15 1er Forfait Date d'effet Date de fin Fin récidive	5/12/2019
Motif: 15 1er Forfait Date d'effet Date de fin Fin récidive	
	Montan
Décision: 15 1er Forfait 16/12/2019 16/12/2019	47,00

Club :	525631	AM.LAIQ. MIONS			
Dossier :	19116869	du 18/12/2019 U20 D2/ Phase Unique	Poule A	21443933	14/12/2019
Personne :		TRE - TRE	ESORERIE		
Motif:	131	Absence Délégué sur feuille de match	Date d'effet	Date de fin Fin récidiv	e Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match	16/12/2019	16/12/2019	13,00€
				Total :	13,00€

Club :	527399	A.S. MANISSIEUX ST PRIEST			
Dossier :	19116830	du 18/12/2019 Feminines Seniors D1 A 8/ Phase 1	Poule B	21944600	15/12/2019
Personne:		TRE - TRESORERIE			
Motif:	131	Absence Délégué sur feuille de match	Date d'effet	Date de fin	Montant

33,00€

47,00€

Total:

Total:

Fin récidive

Total :

Total:

 Décision :
 131
 Absence Délégué sur feuille de match
 16/12/2019
 16/12/2019

Total :	26,00€

Club :	528353	O. DE VAULX EN VELIN					
Dossier :	19116503	du 17/12/2019 U15 D2/ Phase Unique	9	Poule A	2144	16401	15/12/2019
Personne:			TRE - TRESORERIE				
Motif:	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	e Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		16/12/2019	16/12/2019)	20,00€
Dossier :	19117479	du 19/12/2019 U15 D4/ Phase 2		Poule D N	liveau 1 2219	97787	14/12/2019
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif:	10	Feuille incomplete		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	e Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète		16/12/2019	16/12/2019)	8,00€
						Total :	28,00€

529291	U.S. VAULX EN VELIN			
19116506	du 17/12/2019 U15 D4/ Phase 2		Poule D Niveau 1 22197786	14/12/2019
		TRE - TRESORERIE		
145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		Date d'effet Date de fin Fin récidi	ve Montant
145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		16/12/2019 16/12/2019	20,00€
	19116506 145	19116506 du 17/12/2019 U15 D4/ Phase 2 145 Non ou mauvaise utilisation de la FMI	19116506 du 17/12/2019 U15 D4/ Phase 2 TRE - TRESORERIE 145 Non ou mauvaise utilisation de la FMI	19116506 du 17/12/2019 U15 D4/ Phase 2 Poule D Niveau 1 22197786 TRE - TRESORERIE 145 Non ou mauvaise utilisation de la FMI Date d'effet Date de fin Fin récidir

Club :	541589	MENIVAL F.C.			
Dossier :	19116061	du 17/12/2019 Seniors D3/ Phase Unique	Poule B	21443137	15/12/2019
Personne :		TRE - TRESORERIE			
Motif:	10	Feuille incomplete	Date d'effet	Date de fin Fin récidi	ve Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète	16/12/2019	16/12/2019	8,00€
			, , ,		-,-

548812	F.C. LA SEVENNE				
19116035	du 17/12/2019 Seniors D2/ Phase Unique	Poule A	2144248	30	15/12/2019
	TRE - TRESORERIE				
131	Absence Délégué sur feuille de match	Date d'effet	Date de fin Fin	récidive	Montant
131	Absence Délégué sur feuille de match	16/12/2019	16/12/2019		13,00€
					13.00€
	19116035 131	19116035 du 17/12/2019 Seniors D2/ Phase Unique TRE - TRESORERIE 131 Absence Délégué sur feuille de match	19116035 du 17/12/2019 Seniors D2/ Phase Unique Poule A TRE - TRESORERIE 131 Absence Délégué sur feuille de match Date d'effet	19116035 du 17/12/2019 Seniors D2/ Phase Unique Poule A 2144248 TRE - TRESORERIE 131 Absence Délégué sur feuille de match Date d'effet Date de fin Fir 131 Absence Délégué sur feuille de match 16/12/2019 16/12/2019	19116035 du 17/12/2019 Seniors D2/ Phase Unique Poule A 21442480 TRE - TRESORERIE 131 Absence Délégué sur feuille de match Date d'effet Date de fin Fin récidive

Club :	550008	CHASSIEU DECINES F.C.			
Dossier :	19117512	du 19/12/2019 Coupe Vial Feminine/ Phase Unique	Poule Uniqu	e 22196126	15/12/2019
Personne :		TRE - TRESORERIE			
Motif:	131	Absence Délégué sur feuille de match	Date d'effet D	ate de fin Fin récio	live Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match	16/12/2019 1	6/12/2019	13,00€
				Total :	13 00€

20,00€

8,00€

Club :	550461	LYON MOULIN A VENT					
Dossier :	19117465	du 19/12/2019 Futsal D4/ Phase 1		Poule C	2201	9692	16/12/2019
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif:	15	1er Forfait		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	15	1er Forfait		16/12/2019	16/12/2019		47,00€
						Total :	47,00€

Club :	551625	ENT. ODENAS CHARENTAY SAINT-LAGER			
Dossier :	19117026	du 18/12/2019 U15 D3/ Phase Unique	Poule C	21448251	14/12/2019
Personne :		TRE - TRESORERIE			
Motif:	10	Feuille incomplete	Date d'effet	Date de fin Fin récidive	e Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète	16/12/2019	16/12/2019	8,00€
				Total :	8,00€

Club :	551997	A.S. DE PROPIERES			
Dossier:	19116507	du 17/12/2019 Seniors D5/ Phase Unique	Poule A	22000584	15/12/2019
Personne :		TRE - TRESORERIE			
Motif:	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	Date d'effet	Date de fin Fin récidiv	e Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	16/12/2019	16/12/2019	20,00€

Total :	20,00€
	_

Club :	552556	MONTS D'OR ANSE FOOT			
Dossier :	19116510	du 17/12/2019 U17 D4/ Phase 2		Poule B Niveau 1 22198294	14/12/2019
Personne :			TRE - TRESORERIE		
Motif:	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		Date d'effet Date de fin Fin récid	ive Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		16/12/2019 16/12/2019	20,00€
1				Total :	20.00€

Club :	553627	F. C. CHAVANOZ			
Dossier :	19117501	du 19/12/2019 Futsal D3/ Phase Unique	Poule A	21457082	14/12/2019
Personne :		TRE - TRESORERIE			
Motif:	10	Feuille incomplete	Date d'effet	Date de fin Fin récidive	e Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète	16/12/2019	16/12/2019	8,00€
				Total :	8.00€

Club :	553724	HAUTE BREVENNE FOOTBALL			
Dossier :	19116804	du 18/12/2019 Feminines Seniors D1 A 8/ Phase 1	Poule A	21944667	15/12/2019
Personne :		TRE - TRESORERIE			
Motif:	131	Absence Délégué sur feuille de match	Date d'effet	Date de fin Fin récidive	e Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match	16/12/2019	16/12/2019	13,00€
				Total :	13,00€

Club :	554102	FOOTBALL CLUB REUSSITE			
Dossier :	19116127	du 17/12/2019 Seniors D4/ Phase Unique	Poule D	21460569	15/12/2019
Personne :		TRE - TRESORERIE			
Motif:	131	Absence Délégué sur feuille de match	Date d'effet	Date de fin Fin récidiv	e Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match	16/12/2019	16/12/2019	13,00€
				Total :	13,00€

Club :	560187	FOOTBALL CLUB DENICE ARNAS					
Dossier :	19116511	du 17/12/2019 Seniors D4/ Phase Uni	que	Poule A	2146	0964	15/12/2019
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif:	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	e Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		16/12/2019	16/12/2019)	20,00€
Dossier :	19116512	du 17/12/2019 U15 D3/ Phase Unique	е	Poule C	2144	8249	14/12/2019
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif:	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	e Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI		16/12/2019	16/12/2019)	20,00€
						Total :	40,00€

Club :	563771	SUD AZERGUES FOOT			
Dossier :	19116147	du 17/12/2019 Seniors D5/ Phase Unique	Poule A	22000586	15/12/2019
Personne :		TRE - TRESORERIE			
Motif:	10	Feuille incomplete	Date d'effet	Date de fin Fin récidiv	e Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète	16/12/2019	16/12/2019	8,00€
Dossier :	19116514	du 17/12/2019 Seniors D5/Phase Unique	Poule A	22000586	15/12/2019
Personne :		TRE - TRESORERIE			
Motif:	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	Date d'effet	Date de fin Fin récidiv	e Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	16/12/2019	16/12/2019	20,00€

Club :	564069	SPORTING CLUB DE LA REVOLÉE				
Dossier :	19117506	du 19/12/2019 Futsal D3/ Phase Unique	Poule B	21457	209	14/12/2019
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif:	10	Feuille incomplete	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète	16/12/2019	16/12/2019		8,00€
					Total :	8,00€

Club :	580613	C. S. MEGINAND			
Dossier :	19116063	du 17/12/2019 Seniors D3/ Phase Unique	Poule B	21443138	14/12/2019
Personne :		TRE - TRESORERIE			
Motif:	10	Feuille incomplete	Date d'effet	Date de fin Fin récidiv	e Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète	16/12/2019	16/12/2019	8,00€
Dossier :	19116515	du 17/12/2019 U17 D3/ Phase Unique	Poule C	21445515	14/12/2019
Personne :		TRE - TRESORERIE			
Motif:	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	Date d'effet	Date de fin Fin récidiv	e Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	16/12/2019	16/12/2019	20,00€

28,00€

Total:

Total: 28,00€		Total :	28,00€
---------------	--	---------	--------

581465	F.C. DU	PAYS VIENNOIS				
19117460	du 19/12/20	019 Feminines U18 D1 A 8/Phase 1	Poule A	2200	6430	14/12/2019
		TRE - TRESORERIE				
15	1er Forfait		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
15	1er Forfait		16/12/2019	16/12/2019		47,00€
20	20.1011410		10,11,1010	10,11,1010		,
	19117460 15	19117460 du 19/12/20 15 1er Forfait	19117460 du 19/12/2019 Feminines U18 D1 A 8/ Phase 1 TRE - TRESORERIE 15 1er Forfait	19117460 du 19/12/2019 Feminines U18 D1 A 8/ Phase 1 Poule A TRE - TRESORERIE 15 1er Forfait Date d'effet	19117460 du 19/12/2019 Feminines U18 D1 A 8/ Phase 1 Poule A 2200 TRE - TRESORERIE 15 1er Forfait Date de fin	19117460 du 19/12/2019 Feminines U18 D1 A 8/ Phase 1 Poule A 22006430 TRE - TRESORERIE 15 1er Forfait Date de fin Fin récidive

Total :

47,00€

Club :	581559	A. S. DES SOURDS DE VAULX-EN-V	ELIN				
Dossier :	19117508	du 19/12/2019 Futsal D4/ Phase 1		Poule A	2201	9631	14/12/2019
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif:	10	Feuille incomplete		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète		16/12/2019	16/12/2019		8,00€
						Total :	8,00€

Club :	582234	ASSOCIATION CHANDIEU-HEYRIEUX			
Dossier :	19116155	du 17/12/2019 Seniors D5/ Phase Unique	Poule D	22000853	15/12/2019
Personne :		TRE - TRESORERIE			
Motif:	131	Absence Délégué sur feuille de match	Date d'effet	Date de fin Fin récidive	e Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match	16/12/2019	16/12/2019	26,00€
T-					
				Total :	26,00€

Club :	590385	S. C. BRON TERRAILLON PERLE			
Dossier :	19116842	du 18/12/2019 Feminines Seniors D1 A 8/ Phase 1	Poule B	21944604	15/12/2019
Personne :		TRE - TRESORERIE			
Motif:	131	Absence Délégué sur feuille de match	Date d'effet	Date de fin Fin récidiv	e Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match	16/12/2019	16/12/2019	13,00€
				Total :	13,00€



RENCONTRES ET DESIGNATIONS

WEEK-END DU 4 AU 5 JANVIER 2020

Désignations par poule

Seniors D5	/ Phase Unique)	Poule C		21	
Dimanche	05/01/2020	15H				
22000764 56014.1		Grezieu Le M. 3-	F.C. Franchevillois 3		Stade Municipal	
A	rbitre centre	CHALA Nassim	2543668721	48 km	Rue De La Gare 69610 MEYS	

	Phase Unique		Poule I	Unique		2820
Samedi	04/01/2020	19H				
21456	820 52096.1	Lyo	n Moulin A Vent 1- Futsal De	e Vaulx 2		Gymnase Longchambon
I	Arbitre centre	MGH	EZZI HABELLAH Toufik	2520253842	10 km	69 Rue Stephane Coignet
	Arbitre assistant 1					69008 LYON
	Délégué adjoint 1					
Dimanche	Observateur princi 05/01/2020	ıраі 16Н30				
	8823 52099.1		utsal - Amateur 2 - A.S. De N	•	4 E June	Gymnase Du Plan Du Loup
	Arbitre centre Arbitre assistant 1	AHA	AISSA Tarik	2545466921	15 km	16 Allée Alban Vistel 69110 STE FOY LES LYON
	Délégué principal	POR.	TEJOIE Gilles	2529400816	14 km	69110 STE FOT LES LYON
	Délégué adjoint 1	TOR	TEOOIE OMES	2020400010	1 T Kill	
	Observateur princi	pal				
	/ Phase Unique		Poule l	Unique		2746
Dimanche	05/01/2020	14H45				
21456		Alf F	utsal - Amateur 3 - Us Saint	Fons Futsal 1		Gymnase Du Plan Du Loup
	Arbitre centre		SEINE Brahim	2528717217	37 km	16 Allée Alban Vistel
	Arbitre assistant 2		,			69110 STE FOY LES LYON
ĺ	Délégué principal	POR ⁻	TEJOIE Gilles	2529400816	14 km	
!	Délégué adjoint 1					
Dimanche	05/01/2020	15H30				
21456	953 52163.1		Futsal Mt Or 3- Mda Foot	t 3		Salle Du Lycée Rosa Parks
,	Arbitre centre	OUN	NAS Tahar	2545995905	29 km	13 Rue Pollet
	Arbitre assistant 2					69250 NEUVILLE SUR SAONE
!	Délégué adjoint 1					
Dimanche	05/01/2020	17H30				
21456	952 52162.1		F.C. Jonage 1- Ternay F	.C. 1		Gymnase Agora
ı	Arbitre centre	OUN	NAS Hacene	2520251768	26 km	23 Rue Du Lavoir
I	Arbitre assistant 2					69330 JONAGE
	Délégué adjoint 1					
Futsal D3 /	Phase Unique		Poule A	Α		2747
Samedi	04/01/2020	14H				
	7087 52231.1		Chavanoz Fc 3- Lentilly F			
21457	00. 0220			.C 1		Gymnase Du Petit Théâtre
	Arbitre centre	MOU	SSALEM Lakdar	.C 1 2519440315	38 km	Gymnase Du Petit Théâtre 16, Rue Du 11 Novembre
,	Arbitre centre Arbitre assistant 2				38 km	-
, , 	Arbitre centre Arbitre assistant 2 Délégué principal				38 km	16, Rue Du 11 Novembre
, , , ,	Arbitre centre Arbitre assistant 2 Délégué principal Délégué adjoint 1				38 km	16, Rue Du 11 Novembre
Dimanche	Arbitre centre Arbitre assistant 2 Délégué principal Délégué adjoint 1 05/01/2020		SSALEM Lakdar	2519440315	38 km	16, Rue Du 11 Novembre 38230 CHAVANOZ
Dimanche 21457	Arbitre centre Arbitre assistant 2 Délégué principal Délégué adjoint 1 05/01/2020 7088 52232.1	16H	SSALEM Lakdar Vaulx E.Velin 2- Condrieu	2519440315 Futsal Club 2		16, Rue Du 11 Novembre 38230 CHAVANOZ Gymnase Jesse Owens
Dimanche 21457	Arbitre centre Arbitre assistant 2 Délégué principal Délégué adjoint 1 05/01/2020 7088 52232.1 Arbitre centre	16H	SSALEM Lakdar	2519440315	38 km	16, Rue Du 11 Novembre 38230 CHAVANOZ Gymnase Jesse Owens 1 Rue Georges Seguin
Dimanche 21457	Arbitre centre Arbitre assistant 2 Délégué principal Délégué adjoint 1 05/01/2020 7088 52232.1 Arbitre centre Arbitre assistant 2	16H OUN	SSALEM Lakdar Vaulx E.Velin 2- Condrieu NAS Faride	2519440315 Futsal Club 2 2538621293	7 km	16, Rue Du 11 Novembre 38230 CHAVANOZ Gymnase Jesse Owens
Dimanche 21457	Arbitre centre Arbitre assistant 2 Délégué principal Délégué adjoint 1 05/01/2020 7088 52232.1 Arbitre centre Arbitre assistant 2 Délégué principal	16H OUN	SSALEM Lakdar Vaulx E.Velin 2- Condrieu	2519440315 Futsal Club 2	7 km	16, Rue Du 11 Novembre 38230 CHAVANOZ Gymnase Jesse Owens 1 Rue Georges Seguin
Dimanche 21457	Arbitre centre Arbitre assistant 2 Délégué principal Délégué adjoint 1 05/01/2020 7088 52232.1 Arbitre centre Arbitre assistant 2	16H OUN	SSALEM Lakdar Vaulx E.Velin 2- Condrieu NAS Faride	2519440315 Futsal Club 2 2538621293	7 km	16, Rue Du 11 Novembre 38230 CHAVANOZ Gymnase Jesse Owens 1 Rue Georges Seguin
Dimanche 21457	Arbitre centre Arbitre assistant 2 Délégué principal Délégué adjoint 1 05/01/2020 7088 52232.1 Arbitre centre Arbitre assistant 2 Délégué principal Délégué adjoint 1	16H OUNI CHO	SSALEM Lakdar Vaulx E.Velin 2- Condrieu NAS Faride UDER Lazia	2519440315 Futsal Club 2 2538621293 9602954516	7 km	16, Rue Du 11 Novembre 38230 CHAVANOZ Gymnase Jesse Owens 1 Rue Georges Seguin 69120 VAULX EN VELIN
Dimanche 21457 Dimanche 21457	Arbitre centre Arbitre assistant 2 Délégué principal Délégué adjoint 1 05/01/2020 7088 52232.1 Arbitre centre Arbitre assistant 2 Délégué principal Délégué adjoint 1 05/01/2020	16H OUNI CHO 18H30	SSALEM Lakdar Vaulx E.Velin 2- Condrieu NAS Faride	2519440315 Futsal Club 2 2538621293 9602954516	7 km	16, Rue Du 11 Novembre 38230 CHAVANOZ Gymnase Jesse Owens 1 Rue Georges Seguin 69120 VAULX EN VELIN
Dimanche 21457 Dimanche 21457	Arbitre centre Arbitre assistant 2 Délégué principal Délégué adjoint 1 05/01/2020 7088 52232.1 Arbitre centre Arbitre assistant 2 Délégué principal Délégué adjoint 1 05/01/2020	16H OUNI CHO 18H30 BELL	Vaulx E.Velin 2- Condrieu NAS Faride UDER Lazia Ccdsv 1- Sud Azer	2519440315 Futsal Club 2 2538621293 9602954516 rgues Foot 3	7 km 5 km	16, Rue Du 11 Novembre 38230 CHAVANOZ Gymnase Jesse Owens 1 Rue Georges Seguin 69120 VAULX EN VELIN Gymnase College Jean Compagnon
Dimanche 21457 Dimanche 21457	Arbitre centre Arbitre assistant 2 Délégué principal Délégué adjoint 1 05/01/2020 7088 52232.1 Arbitre centre Arbitre assistant 2 Délégué principal Délégué adjoint 1 05/01/2020 7086 52230.1 Arbitre centre	16H OUNI CHO 18H30 BELL	Vaulx E.Velin 2- Condrieu NAS Faride UDER Lazia Ccdsv 1- Sud Azer	2519440315 Futsal Club 2 2538621293 9602954516 rgues Foot 3	7 km 5 km	16, Rue Du 11 Novembre 38230 CHAVANOZ Gymnase Jesse Owens 1 Rue Georges Seguin 69120 VAULX EN VELIN Gymnase College Jean Compagnor Rue Du Stade
Dimanche 21457 Dimanche 21457	Arbitre centre Arbitre assistant 2 Délégué principal Délégué adjoint 1 05/01/2020 7088 52232.1 Arbitre centre Arbitre assistant 2 Délégué principal Délégué adjoint 1 05/01/2020 7086 52230.1 Arbitre centre Arbitre assistant 2 Délégué principal Délégué principal Délégué principal Délégué principal	16H OUNI CHO 18H30 BELL	Vaulx E.Velin 2- Condrieu NAS Faride UDER Lazia Ccdsv 1- Sud Azer HERIR Abdelmoumane	2519440315 Futsal Club 2 2538621293 9602954516 rgues Foot 3 2543219478	7 km 5 km	16, Rue Du 11 Novembre 38230 CHAVANOZ Gymnase Jesse Owens 1 Rue Georges Seguin 69120 VAULX EN VELIN Gymnase College Jean Compagnor Rue Du Stade
Dimanche 21457 Dimanche 21457	Arbitre centre Arbitre assistant 2 Délégué principal Délégué adjoint 1 05/01/2020 7088 52232.1 Arbitre centre Arbitre assistant 2 Délégué principal Délégué adjoint 1 05/01/2020 7086 52230.1 Arbitre centre Arbitre assistant 2 Délégué principal	16H OUNI CHO 18H30 BELL	Vaulx E.Velin 2- Condrieu NAS Faride UDER Lazia Ccdsv 1- Sud Azer	2519440315 Futsal Club 2 2538621293 9602954516 rgues Foot 3 2543219478	7 km 5 km	16, Rue Du 11 Novembre 38230 CHAVANOZ Gymnase Jesse Owens 1 Rue Georges Seguin 69120 VAULX EN VELIN Gymnase College Jean Compagnor Rue Du Stade

Futsal D3 / Phase Unique		Poule B			2748
Samedi	04/01/2020	16H			
2145	7220 52298.1	A.C. Oullins 1- A	ss Chandieu Heyrieu 1		Gymnase Montlouis
	Arbitre centre	ZIAEI YEKTA Sina	2546544787	8 km	Avenue General De Gaulle
	Arbitre assistant 2				69600 OULLINS
	Délégué principal				
	Délégué adjoint 1				
Dimanche	05/01/2020	14H			
2145	7217 52295.1	Futsal Mt Or 4- S	Sc Revolee 1		Salle Du Lycée Rosa Parks
	Arbitre centre	BOUABBANA Mokhtar	2520430759	37 km	13 Rue Pollet
	Arbitre assistant 2				69250 NEUVILLE SUR SAONE
	Délégué principal	MARET Christel	2545392473	8 km	
	Délégué adjoint 1				
Dimanche	05/01/2020	15H			
2145	7215 52293.1	Futsal Mornant 2- A	sj Irigny Venieres 2		Gymnase De La Tannerie
	Arbitre centre	BENHARRAT Lazhar	2578618319	53 km	Chemin De La Tannerie
	Arbitre assistant 2				69440 MORNANT
	Délégué principal				
	Délégué adjoint 1				
2145	7219 52297.1	Martel Caluire As 3- T	eam Bel-Air 1		Gymnase Lassagne
	Arbitre centre	BENZEMMA Abdelkader	2510459891	10 km	5 Rue André Lassagne
	Arbitre assistant 2				69300 CALUIRE ET CUIRE
	Délégué principal	LUISETTI Nicole	2508661444	5 km	
	Délégué adjoint 1				
Dimanche	05/01/2020	16H			
2145	7216 52294.1	F.C. Jonage 2- F	C. Deporti'Vaulx 1		Gymnase Agora
	Arbitre centre	BRAIKI Tarek	2543168803	20 km	23 Rue Du Lavoir
	Arbitre assistant 2				69330 JONAGE
	Délégué principal				
	Délégué adjoint 1				

Désignations par poule

Futsal Reg	ional 1 / Phase	1 Poule Unique	429
Samedi	04/01/2020	14H	
21559	007 23636.1	Martel Caluire As 2- L'Ouverture 1	Salle Lucien Lachaize
			9 Rue Curie
			69300 CALUIRE ET CUIRE
Samedi	04/01/2020	17H30	
21559	008 23637.1	Alf Futsal - Amateur 1 - J.O.G.A 1	Gymnase Du Plan Du Loup
			16 Allée Alban Vistel
			69110 STE FOY LES LYON
Samedi	04/01/2020	19H45	
21559	006 23635.1	Venissieux Fc 1- Vie Et Partage 1	Gymnase Ostermeyer
		•	Rue Salvador Allende
			69200 VENISSIEUX
Dimanche	05/01/2020	17H	
21559	009 23638.1	Futsal De Vaulx 1- Mda Foot 1	Gymnase Blondin
			Rue Pablo Picasso
			69120 VAULX EN VELIN
Dimanche	05/01/2020	17H30	
21559	004 23633.1	Futsal Mt Or 1 - Condrieu Futsal Club 1	Salle Du Lycée Rosa Parks
			13 Rue Pollet
			69250 NEUVILLE SUR SAONE
Dimanche	05/01/2020	18H	
21559	005 23634.1	Futsal Mornant 1- Caluire Fc 1	Gymnase De La Tannerie
			Chemin De La Tannerie
			69440 MORNANT